

OFFRE ETUDIANTE
Spécial Rentrée 2011-12 Soyez mobile !

Portable DELL Inspiron N5040
RAM 3Go
Disque Dur : 500GB

Imprimante MULTIFONCTION DELL V313

OFFERTE

395 500 FCFA

LA SEMAINE AFRICAINE

www.lasemaineafricaine.com



N° 3157 du Mardi 10 Janvier 2012 - 60^{ème} Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
CONGO: 350 F.CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (242) 06.678.76.94 / 05.582.27.60 / 06.666.39.69 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Journée de soutien à la traduction de la Bible et à l'alphabétisation

L'Alliance biblique du Congo sollicite le soutien des chrétiens pour la traduction de la Bible

(P.11)

Synalu (Syndicat national de l'université)

Fortuné Joachim Moussa Ipalat élu secrétaire général

(P.5)

Quartier Foucks (Pointe-Noire)

La Fondation Azur Congo a réhabilité le complexe scolaire 28 Juin 1968

(P.12)

Libres propos

Changer de mentalités, car toute œuvre humaine a un début et une fin

Par Itoua Ekamba Elombé. (P.6)

Session du comité exécutif de la Fécofoot

Sauvés, CARA et Cie!

(P.20)

Congo - Afrique du Sud

Le président Sassou Nguesso a participé aux festivités du centenaire de l'A.n.c

(P.3)

Bonaventure Mizidy Bavoueza, président du M.i.s

«Nous avons bien travaillé à Ewo, mais c'est maintenant qu'on va tester la bonne foi du gouvernement»

(P.3)



Première session extraordinaire du conseil national de l'U.pa.d.s

Pour mieux préparer les législatives, le congrès est renvoyé en décembre 2012

(P.5)

A.g.k.d (Association Gaétan Nkodia pour le développement)

L'édition 2011 du challenge remportée par Dynamique et Maison d'Arrêt

(P.19)





Arrivez légers, repartez chargés !

Achetez une SIM et l'utiliser aussitôt (pour les non abonnés), ou consommez au moins 600 F CFA/Jour (pour les abonnés) et gagnez de nombreux lots :

- 2 000 000 F CFA de crédit à se partager tous les jours
- une course aux cadeaux télévisée permettant de gagner jusqu'à 600 000 F CFA de lots à PARK 'N' SHOP

et 3 cartes de recharge de 100 000 F CFA toutes les semaines.

- 5 bons d'achat de 100 000 F CFA toutes les semaines.

Consommez 20 000 F CFA (Hors crédit offert) durant toute la durée de la promo pour participer au super tirage avec à la clé le véhicule 4 x 4.



everywhere you go

Congo - Afrique du Sud

Le président Sassou Nguesso a participé aux festivités du centenaire de l'A.n.c

Le président de la République a effectué une visite en Afrique du Sud, à l'invitation de son homologue Jacob Zuma, pour participer, aux côtés de quarante-cinq autres chefs d'Etat et d'éminents dignitaires du monde, aux festivités marquant le centième anniversaire de l'A.n.c (African national congress), les 7 et 8 janvier 2012, à Bloemfontein, chef-lieu de la province du Free State. Premier président africain de l'Afrique du Sud démocratique et premier président de l'A.n.c, Nelson Mandela n'a pas pu prendre part aux festivités du centenaire de son parti, en raison de l'âge (93 ans) et de sa santé précaire.

C'est à Bloemfontein, dans une modeste église, que l'A.n.c fut créé, un certain 8 janvier 1912. Pour commémorer l'événement, cent ans après, les festivités ont démarré par un rite traditionnel sacré, de sacrifice d'animaux (poulet, deux chèvres et un taureau), le samedi 7 janvier, à l'aube. Ce qui a retenu l'attention, c'est le fait que le président Jacob Zuma a donné le coup symbolique pour abattre le taureau, à l'aide d'une lance, avant que l'animal ne soit achevé. Les esprits des ancêtres ont été invoqués, pour restaurer l'âme A.n.c dans le pays. D'autres activités, sportives et culturelles, ont été organisées dans le cadre du centenaire. L'A.n.c a mené une longue lutte contre la ségrégation raciale en Afrique du Sud. Il mettra même en place une branche ar-

mée, avant de prôner la non-violence. Ses dirigeants connaîtront la prison, l'exil, comme Nelson Mandela. D'autres seront assassinés. A partir de 1990, grâce à l'appui de la communauté internationale, l'A.n.c vient à bout du régime de l'apartheid. Avec l'instauration de la démocratie, il peut ainsi entamer la marche vers le pouvoir. En juillet 1991, Nelson Mandela est élu premier président noir de l'Afrique du Sud. Parti au pouvoir, l'A.n.c reste encore un parti largement majoritaire chez les Noirs, mais son audience tant à décliner. Signalons qu'avant de quitter Brazzaville, le vendredi 6 janvier dernier, le président Denis Sassou Nguesso a reçu, d'abord, le 4 janvier dernier, les vœux du corps diplomatique. La tradition voulant que les deux parties s'expriment à l'oc-

casion, la doyenne du corps diplomatique, Mme Marie Charlotte Fayanga, ambassadrice de la République Centrafricaine, a évoqué les efforts du gouvernement congolais, pour le développement du pays. Mais, elle a ajouté que de grands défis restent à relever, «pour le plus grand intérêt des populations». Le président Denis Sassou Nguesso a rappelé les points forts de la politique intérieure et extérieure de son gouvernement, comme la diversification de l'économie nationale, la protection de l'environnement, la construction des infrastruc-

res de base. Sur le plan international, face à la crise économique, il s'est prononcé pour «une réforme en profondeur de la gouvernance économique mondiale». Tout comme il a rappelé la réforme des Nations unies. Signalons que jeudi 5 janvier, c'était au tour des corps constitués nationaux de présenter les vœux au couple présidentiel, et la cérémonie s'est déroulée au palais du peuple. Le président Denis Sassou Nguesso a regagné la capitale, lundi 9 janvier dernier.

J. NSONI

LA SEMAINE AFRICAINE
Bd. Lyautey (en face du CHU)
B.P. 2080 - BRAZZAVILLE
Direction - Tel: (242) 06.668.24.72 / 06.678.76.94

Journal édité par la Commission Episcopale des Moyens de Communication Sociale.
Président:
Rév. Père Miguel Angel Olaverri
Administrateur apostolique de Pointe-Noire

Secrétaire de rédaction
Véran Carrhol YANGA
Tel: (242) 06.668.24.72
Saisie&Montage (PAO):
Atelier
La Semaine Africaine
Service Commercial:
Brazzaville:
Tél. 06.666.39.69/05.500.77.76
Pointe-Noire:
Tel:05.557.78.71/06.655.8003

Directeur de Publication:
Joachim MBANZA

Bonaventure Mizidy Bavoueza, président du M.i.s

«Nous avons bien travaillé à Ewo, mais c'est maintenant qu'on va tester la bonne foi du gouvernement»

Président du M.i.s (Mouvement pour les intérêts congolais et le salut), parti membre du F.p.o.c (Front des partis de l'opposition congolaise), Bonaventure Mizidy Bavoueza, de profession inspecteur principal des impôts, est parmi les responsables de l'opposition ayant participé à la concertation politique nationale d'Ewo. Face au débat né au sein du F.p.o.c, entre pro et anti-Ewo, il livre sa part de vérité. Non seulement il rejette les accusations de corruption, mais encore, il révèle que le F.p.o.c n'avait pas décidé de boycotter cette concertation. Son espoir, c'est dans «la bonne foi du gouvernement» de mettre en œuvre ce qui a été décidé à Ewo.

* *Monsieur le président, comment se porte votre parti, à l'orée de l'application de la loi sur les partis politiques?*
** Le M.i.s se porte, je dirais, très bien. Notre parti est présent dans tous les départements. Mais, il est vrai que nous avons des problèmes budgétaires pour le financement des structures de base. Nous sommes en train de réfléchir pour trouver une solution durable à ce problème. S'agissant de la loi sur les partis politiques, nous n'éprouvons aucune inquiétude pour deux raisons:
- la première est que nous remplissons les critères exigés;
- la deuxième raison est qu'il n'y a que deux partis de droite au Congo-Brazzaville: le P.r.I de Nicéphore Fylla Saint-Eudes, et le M.i.s, notre parti. Vous voyez, ceux qui parlent de pléthore de partis politiques au Congo peuvent constater que nous avons notre place sur l'échiquier politique national.

* *Vous avez, personnellement, participé à la concertation politique nationale d'Ewo, mais les partis du Front qui l'ont boycottée vous accusent de vous être écartés des objectifs de l'opposition?*
** Je dirais, en premier lieu, que ceux qui le prétendent sont à l'opposition, il y a deux ou trois ans et ils s'érigent en donneurs

de leçons. Ils n'ont pas conscience de la lutte que nous avons menée, d'abord, sous le président Lissouba, et depuis que le président Sassou est revenu au pouvoir, en 1997. Une stratégie n'a de valeur que si elle peut aboutir à des résultats concrets. Les stratégies de boycott menées jusqu'ici n'ont eu qu'un seul résultat: l'enracinement du régime du président Sassou Nguesso. En 1991, Mgr Ernest Kombo lançait aux participants à la Conférence nationale souveraine qu'il n'y a que les morts et les imbéciles qui ne changent pas d'avis.

* *Mais vous êtes-vous écartés des objectifs de l'opposition, oui ou non?*
** Avant de répondre à cette question, je voudrais citer une phrase du ministre Martin Mbéri, prononcée en 1997. Il disait, en substance: la classe politique congolaise souffre d'un déficit d'idées, dangereuse pour la construction nationale. En fait, le Front des partis de l'opposition congolaise a arrêté un seul objectif pour ce qui est des élections législatives de 2012, à savoir qu'il s'est engagé, devant l'opinion nationale et internationale, à participer à ces élections, quelles qu'en soient les conditions. En clair, on aurait pu faire l'économie d'une concertation. Or, nous sommes, en même temps, de-



Bonaventure Mizidy Bavoueza.

mandeurs de cette concertation. C'est pourquoi, je profite de vos colonnes pour dire aux Congolaises et aux Congolais de la diaspora et à ceux qui vivent sur le territoire national qu'en partant à Ewo, nous avons non seulement respecté les règles de civilité, en répondant à une invitation qui nous était adressée, mais encore nous avons voulu faire œuvre utile. A Ewo, nous avons joué pleinement notre rôle d'opposants.

* *Pourquoi y a-t-il tant de bruit dans les rangs de l'opposition, après votre participation à la concertation?*
** Tout simplement, parce qu'il y en a qui croient que la majorité et l'opposition ne peuvent se retrouver que selon les règles fixées par eux, puisqu'ils considèrent que la majorité et l'opposition sont deux blocs antagonistes. Mais nous, nous pensons, au M.i.s, tout comme c'est le cas dans les démocraties occidentales, que la majorité et l'oppo-

sition sont deux blocs alternatifs. Nous devons donc créer les conditions d'alternance démocratique au pouvoir et non des conditions de coup d'Etat. La vérité, c'est qu'à la veille de notre départ à Ewo, la conférence des présidents du Front des partis de l'opposition congolaise s'est retrouvée et n'a pas pu arrêter une position commune. Une tendance était d'accord pour y participer, une autre prônait le boycott, en évoquant des motifs qui ne sont, malheureusement, pas politiques. Au nombre des motifs évoqués, on parlait de la présence à Ewo, de féticheurs spécialistes du nzobi, du Nkwé-Mbali, de peinture empoisonnée dans les chambres. D'autres prétendaient que leurs parents les avaient prévenus que s'ils y allaient, ils ne reviendraient pas vivants. Dans tout ça, il n'y a eu, à aucun moment, un préalable sur l'ordre du jour, comme ils le disent, aujourd'hui. D'après eux, ils pouvaient aller à la concertation, avec le même ordre du jour, si celle-ci se tenait à Brazzaville, quitte à discuter de l'ordre du jour sur place. Voyez-vous qu'on ne peut pas faire la politique de cette manière-là. Quand on fait la politique, on ne doit pas avoir peur. Nous, nous sommes partis en toute responsabilité à Ewo et nous sommes revenus sains et saufs.

* *Maintenant que vous êtes divisés, quel est, selon vous, l'avenir du F.p.o.c?*
** Je ne pense pas qu'on soit divisé. C'est un débat nécessairement utile, pour recentrer l'opposition sur les fondamentaux. Que ce débat soit jeté sur la place publique ne me gêne pas. Dans les grands partis, habitués à la pratique démocratique, les débats entre cadres politiques sont fréquents et peuvent avoir une intensité très grande. Ce que je refuse et en le disant, je prends à témoin ceux qui ont déjà dirigé et ceux qui dirigent aujourd'hui ce pays: jamais je n'ai été corrompu; je suis libre et responsable de mes pensées et de mes actes. D'ailleurs, ma carrière professionnelle s'en est ressentie.

* *Pour finir, que pensez-vous, en tant qu'opposant, des résultats de la concertation politique nationale d'Ewo?*

Réaction

Dans sa démarche, le P.s.d.c a toujours donné la priorité au Congo et à la démocratie

Le Parti social démocrate congolais (P.s.d.c) ne veut nullement faire de la polémique, ni se présenter en donneur de leçons, en ce qui concerne la rencontre d'Ewo. Dans sa démarche, il a toujours donné la priorité au Congo, à la démocratie, dans notre pays, à l'intérêt général et, surtout, à la paix et au dialogue. Sur ce terrain, d'ailleurs, il a toujours été contre toute forme de violence et la conquête du pouvoir par les armes. Le pouvoir doit être issu des urnes. Ces positions peuvent être critiquées, nous l'acceptons. C'est aussi cela la démocratie. Sur le sujet en débat, le Parti social démocrate congolais (P.s.d.c) respecte, sans parfois les partager, les points de vue des uns et des autres. Les conclusions des analyses qu'il a faites ne sont pas loin de celles que partagent certains partis qui ont participé aux travaux d'Ewo. Cela s'illustre par cet extrait du communiqué du conseil des vice-présidents de l'U.pa.d.s, du 2 décembre 2011, que nous avons tenu à faire ressortir ici: «S'agissant de la concertation gouvernement/partis politiques et société civile, le conseil des vice-présidents a apprécié positivement cette initiative. Cependant, s'appuyant sur les premières conclusions de la prise de contact du Front des partis de l'opposition congolaise avec le ministre de l'intérieur, les membres du conseil des vice-présidents ont salué les propositions pertinentes présentées au ministre par la délégation du Front, à savoir: le recensement électoral spécial, le découpage électoral, la loi électorale, la commission nationale d'organisation des élections et le lieu de la concertation. Le recensement électoral spécial est perçu par le conseil des vice-présidents comme seule source fiable pour se faire un corps électoral qui ne suscitera plus jamais de fortes contestations.

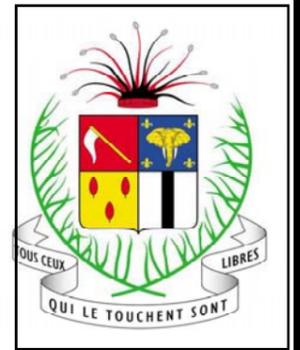
En ce qui concerne le découpage électoral, le conseil des vice-présidents a fermement condamné l'arbitraire organisé par le pouvoir, depuis 2002, qui a, injustement et délibérément, supprimé ici et créé là, des circonscriptions électorales à sa dévotion, au gré de sa convenance et de ses intérêts, pour se faire une majorité très peu représentative. Quant à la commission nationale d'organisation des élections, le conseil des vice-présidents a estimé que dans sa forme actuelle, cet organe ne peut rien faire pour que le Congo ait des élections libres, transparentes et démocratiques. Le conseil des vice-présidents de l'U.pa.d.s exige que toutes les opérations électorales, en amont comme en aval, soient de la compétence d'une commission électorale, véritablement indépendante. Aussi, le conseil des vice-présidents de l'U.pa.d.s, dans le toilettage ou la refonte de la loi électorale actuelle, tient à ce que les préfets, les sous-préfets, les maires de commune, les administrateurs-maires des communautés urbaines et leurs secrétaires généraux, les chefs de village et les chefs de quartier soient exclus du processus électoral et que la parité soit la règle... (...). Quant au lieu de la concertation prévue par le gouvernement, Ewo, le conseil des vice-présidents l'a désapprouvé, pour la simple raison que ce choix est dicté par la propagande du pouvoir sur la municipalisation accélérée et par le fait que les négociations politiques majeures de ce genre ne peuvent se dérouler qu'à Brazzaville, devant les observateurs nationaux et internationaux. En outre, le conseil des vice-présidents de l'U.pa.d.s demande au pouvoir, au regard des inégalités et frustrations grandissantes qui existent dans le pays, de créer les conditions pour une concertation élargie, afin d'asseoir une paix véritable et durable, au Congo (...). Aussi, le Parti social démocrate congolais (P.s.d.c) demeure serein, confirme sa position de dire qu'Ewo n'a été qu'un non-événement, une farce du gouvernement. Il exige la tenue à Brazzaville d'une véritable concertation politique, en vue de l'organisation, désormais, dans le pays, d'élections à la fois apaisées et transparentes.

Pour le PSDC
Clément MIERASSA
Président

** Nous avons bien travaillé, mais c'est maintenant qu'on va tester la bonne foi du gouvernement dans la mise en œuvre de tout ce qu'on a décidé. Il y a des lois, des décrets à modifier, pour donner vie au mécanisme arrêté à Ewo. Si le gouvernement le fait, ça sera tout à son honneur. Alors là seulement, on aura une démarche proche de celle que nous avions arrêtée, à l'époque, avec feu le premier ministre Da Costa.

Propos recueillis par
Joachim MBANZA

Message des Vœux de Nouvel An de Monsieur le Député-Maire de Brazzaville à Son Excellence Denis SASSOU NGUESSO, Président de la République du Congo, Citoyen d'Honneur de la ville de Brazzaville



Le Député-Maire de Brazzaville, les membres du Bureau Exécutif du Conseil, ainsi que les Conseillers départementaux et municipaux de la Commune de Brazzaville, présentent leurs meilleurs vœux de santé, de bonheur et de prospérité à Son Excellence **Denis SASSOU NGUESSO**, Président de la République du Congo, Citoyen d'Honneur de la ville de Brazzaville, à son épouse, Mme **Antoinette SASSOU NGUESSO**, ainsi qu'à toute sa famille, pour l'An 2012.

Puisse cette année nouvelle apporter à la République du Congo, encore plus de succès dans toutes les entreprises engagées sous votre gouvernance éclairée, pour la mise en œuvre victorieuse de votre programme de société "Le Chemin d'Avenir", gage de l'essor industriel, économique et social du Congo, notre cher et beau pays.

Le Conseil Départemental et Municipal de la Commune de Brazzaville reste fermement convaincu que sous votre houlette, notre pays deviendra une terre d'opportunités, pour rejoindre à moyen terme le cercle prisé des pays émergents du continent africain.

Le Président du Conseil Départemental et Municipal, Député-Maire de Brazzaville

Hugues NGOUELONDELE.-



Message de Vœux de Nouvel An à Son Excellence Monsieur Denis SASSOU-N'GUESSO, Président de la République, et Madame

Excellence Monsieur le Président de la République, à l'aurore de la Nouvelle Année, nous venons, très respectueusement, au nom des populations de la Première Circonscription de Tié-Tié, à Pointe-Noire, et en notre nom personnel, vous présenter, à vous-même et à votre chère Epouse, Mme Antoinette SASSOU-N'GUESSO, nos Meilleurs Vœux de bonheur, de santé et de paix.

Puisse 2012 apporter son lot de succès aux réalisations du «Chemin d'Avenir», comme nous venons de le vivre au mois de Décembre 2011, à Dolisie, avec l'inauguration de la Route lourde Pointe-Noire/Dolisie, le lancement des travaux du deuxième tronçon Dolisie/Braz-



Le couple présidentiel lors d'une cérémonie à Pointe-Noire.

zaville, et à Pointe-Noire, avec l'inauguration de la Centrale Electrique du Congo et le lancement des travaux du siège du Port Autonome et du deuxième module de

l'aérogare.

A notre appel, les populations de la Première Circonscription de Tié-Tié restent mobilisées dans



Le Député Gaétan N'Kodia.

leur écrasante majorité, pour soutenir votre action à la tête du pays, comme elles l'ont démontré, en vous réservant un accueil chaleureux et enthousiaste, lors de votre séjour de travail à Pointe-Noire.

Honorable Gaétan N'KODIA

Député de la Première Circonscription de Tié-Tié

Première session extraordinaire du conseil national de l'U.pa.d.s

Pour mieux préparer les législatives, le congrès est renvoyé en décembre 2012

Les membres du conseil national de l'U.pa.d.s (Union panafricaine pour la démocratie sociale), principal parti de l'opposition congolaise, étaient en session, vendredi 6 janvier 2012, dans la salle des conférences de l'hôtel de ville de Brazzaville, sous la direction de Pascal Gamassa, permanent du parti, assisté des deux vice-présidents permanents, Christophe Moukoueké et Victor Tamba-Tamba. Au cours de cette session qui a pris fin tard dans la nuit, vers 1h du matin, le conseil national a décidé du report du congrès en décembre 2012, de la prolongation des mandats de tous les organes du parti, l'amendement de la charte de la transition, une résolution pour mettre en place trois commissions avant la tenue du congrès.

Sur les 795 membres que compte le conseil national de l'U.pa.d.s, on a enregistré 380 présents, 201 excusés et le reste sont les absents. Même si cette session n'a pas suscité un grand engouement chez les militants, l'enjeu politique était, tout de même, important, quand on sait que le parti du prof Pascal Lissouba a dû surmonter nombre de difficultés, pour retrouver son unité.

Le grand point inscrit à l'ordre du jour était les modalités d'aller au prochain congrès. Les débats focalisés autour de ce point étaient très ouverts et, parfois, passionnés. L'une des préoccupations qui a failli créer des blocages, c'est la légitimité des instances du parti. Le bureau politique, qui s'est réuni la veille, avait déjà balisé le terrain, au point où la question ne posait plus d'énormes difficultés.

Ce que l'on peut retenir de cette session, c'est qu'elle a été bien préparée. L'esprit de camaraderie a prévalu. Il n'y a pas eu d'écarts de langage et la cohésion a donc, prévalu, même si cela a été laborieux.

Toutes les décisions ont été prises de manière collégiale. C'est ainsi que les conseillers

nationaux de l'U.pa.d.s se sont prononcés, unanimement, sur le report du congrès, placé, cette fois-ci, en décembre 2012, la prolongation des mandats des organes actuels, l'amendement de la charte de la transition. Une résolution a été prise, pour mettre en place trois commissions, avant la tenue du congrès. Il s'agit de la commission d'investiture des candidats; la commission préparatoire du congrès et la commission vérité et réconciliation.

Galvanisés par le succès de l'U.pa.d.s aux sénatoriales, les conseillers ont pris l'option de conduire leur parti à participer aux législatives de 2012, «pour avoir un grand nombre d'élus et reconquérir les sièges perdus en 2007». Certains ont même déclaré «qu'il faut organiser les primaires, pour choisir le candidat de l'U.pa.d.s à l'élection présidentielle», évidemment de 2016. L'U.pa.d.s reprend confiance et n'entend plus rater une seule occasion pour retrouver sa place d'antan.

Cet optimisme était déjà affiché par Pascal Gamassa, à l'ouverture des travaux. «Ces derniers jours, par un miracle quasi divin, le conseil des vice-présidents a pu se ressaisir, pour



De g. à dr: Christophe Moukoueké, Pascal Gamassa et Victor Tamba-Tamba.



Quelques responsables de l'U.pa.d.s

adopter les documents en votre possession. J'y vois le signe que nous sommes encore capables d'un sursaut, pour sauver notre instrument de lutte», a-t-il dit.

Côté décor, on peut signaler qu'une grande banderole annonçant l'événement était accrochée à l'entrée principale de l'hôtel de ville. A l'intérieur de la salle, un grand portrait du

président-fondateur de l'U.pa.d.s, Pascal Lissouba, était placé à la tribune, en bas duquel on pouvait lire leur slogan fétiche: «Ya ba colère vé». Et les militants étaient aussi mobilisés, dans la salle, pour traduire l'importance de l'événement.

Pascal-Azad DOKO

P.a.p.n (Port autonome de Pointe-Noire)

Le budget exercice 2012 connaît une augmentation de 6,48%

Réuni en conseil d'administration, pour la session budgétaire 2012, le jeudi 15 décembre 2011, au siège de la Direction générale des grands travaux, sous la direction de Jean Jacques Bouya, ministre délégué, conseiller du Chef de l'Etat aux transports, à l'équipement, à l'urbanisme et à l'habitat, délégué général aux grands travaux, le conseil d'administration du P.a.p.n (Port autonome de Pointe-Noire) a, adopté, avec amendement, le budget général, exercice 2012, arrêté en produits à la somme de 31 milliards 645 millions 580 mille 414 francs Cfa. Ces prévisions sont en augmentation de 6,48%, par rapport au budget de l'exercice 2011.

Le budget exercice 2012 du P.a.p.n sera utilisé à la poursuite du programme d'investissement, notamment pour la construction des quais, des digues et des terre-pleins. Les membres du conseil d'administration ont adopté six délibérations et deux recommandations. Les délibérations portent sur l'approbation du rapport d'activités, sur les rapports de gestion et sur les états financiers au 30 juin 2011. La première recommandation est relative à l'indemnisation, par l'Etat, des occupants actuels de la zone d'extension du port, allant de la rivière rouge à la torchère de la Pointe indienne, zone réservée à la construction du nouveau port minéralisé. La deuxième recommandation est liée au financement, toujours par le budget de l'Etat, des travaux d'approfondissement à moins seize mètres, au chenal d'accès et du bassin portuaire. Vu les difficultés rencontrées lors de son exécution, le con-



Jean-Jacques Bouya.

seil d'administration a instruit la délégation, pour que les prochains travaux de dragage à seize mètres soient suivis par des études géotechniques, afin de bien cerner la stratification des sous-couches. A cette occasion, les différents adminis-



Les administrateurs, pendant le conseil d'administration.

trateurs ont annoncé les indices de croissance: la forte hausse du trafic de conteneurs, l'amélioration des cadences de manutention ainsi que l'augmentation de la taille des navires fréquentant le Port autonome de Pointe-Noire et l'augmentation du chiffre d'affaires. Le conseil d'administration a, également, approuvé le réaménagement du barème des redevances portuaires, pour tenir compte de la mise en service du nouveau remorqueur, Loufoulakari, d'une puissance de 5000 chevaux-vapeur. Ce nouveau remorqueur s'ajoute aux unités que compte le port, dont deux remorqueurs d'une puissance de deux mille chevaux, chacun, le Ndji-Ndji et le Nian-ga.

Enfin, les administrateurs ont souhaité que le directeur général du port et son homologue du C.f.c.o (Chemin de fer Congo-Océan) travaillent ensemble, pour une meilleure desserte ferroviaire des emprises du port. Satisfait de la qualité des débats, le président du conseil d'administration, Jean Jacques Bouya, a félicité les administrateurs, pour leur expertise avérée sur l'ensemble des dossiers soumis à leur examen. «Nous pourrions aussi dire que le Port autonome a, désormais, pour l'année 2012, les outils nécessaires, pour mener à bien son activité», a-t-il dit.

Esperancia MBOSSA OKANDZE

Synalu (Syndicat national de l'université)

Fortuné Joachim Moussa Ipalat élu secrétaire général

Le Synalu (Syndicat national de l'université) a organisé, du 27 au 29 décembre 2011, dans la salle de l'amphithéâtre «Le Phénotype», à Brazzaville, son 4^{ème} congrès ordinaire, sous le thème: «Camarades militants, dans l'unité, la cohésion et la vigilance, mobilisons-nous davantage pour l'amélioration de nos conditions de vie et de travail». La cérémonie d'ouverture était présidée par Ange Antoine Abéna, ministre de l'enseignement supérieur, qui avait à ses côtés Jean Nguouabi Akondjot, secrétaire sortant du Synalu, Joseph Asselam, secrétaire général de l'Université Marien Nguouabi, représentant le recteur Armand Moyikoua. Un nouveau secrétaire général du Synalu a été élu, en la personne de Fortuné-Joachim Moussa-Ipalat.

A l'ouverture des travaux, Ange Antoine Abéna a mis l'accent sur la vie du Synalu qui s'est donné une nouvelle énergie, dans son parcours, toujours à la quête du mieux-être de ses adhérents. «C'est donc un moment particulier. Tous ces organes, ces congrès, sont devenus le principal organe de décision et d'orientation de votre mouvement. Je peux m'en féliciter d'avoir comme partenaire, à l'Université Marien Nguouabi, des syndicats modernes qui défendent les intérêts de leurs adhérents et qui prennent aussi leur entière responsabilité», a-t-il dit. Il a précisé que «depuis deux ans, ensemble, nous avons veillé pour que les conditions sociales des travailleurs de l'Université Marien Nguouabi s'améliorent. Tout n'est pas encore rose, je le sais. Beaucoup d'efforts restent à fournir. Le L.m.d (Licence master doctorat) n'est pas insurmontable. La reconfiguration de notre université, sa reconstruction sont inscrites en majuscule dans le Chemin d'avenir», a-t-il signifié.

Jean Nguouabi a, quant à lui, fait le bilan du bureau exécutif national, depuis sa prise de fonction en tant que secrétaire général, les défis qui ont constitué la feuille de route à partir de laquelle a été élaboré un plan d'action qui a été le document de base pour le travail du bureau qu'il a dirigé. Au cours de ces trois jours de travaux, les congressistes du Synalu ont adopté, avec amendements, les documents fondamentaux de leur syndicat, à savoir: les statuts, le règlement intérieur et la caisse d'entraide sociale. Ils ont, également, élu le secrétaire général, en la personne de Fortuné-



Ange Antoine Abéna.



F.-J. Moussa-Ipalat.

Joachim Moussa-Ipalat, chef du bureau des stages d'information et d'orientation à l'E.n.e.s.p (Ecole nationale supérieure polytechnique). Il succède à Jean Nguouabi-Akondjot, de la faculté des lettres et des sciences humaines. Dans son mot de circonstance, ce dernier a remercié le ministre Ange Antoine Abéna pour sa disponibilité d'avoir ouvert les travaux du congrès, malgré ses multiples occupations. Il s'est réjoui d'avoir été choisi par ses camarades au poste de secrétaire général, et les a remerciés pour la confiance qui lui a été faite. Et pour donner sa marque, il a exhorté ses camarades à être des femmes et des hommes déterminés, courageux, persévérants, pugnaces et disponibles, pour gagner la bataille de l'amélioration des conditions de vie et de travail des adhérents.

Aybienevie N'KOUKA-KOUISSA

Bureau Exécutif National

- Secrétaire général: Fortuné-Joachim Moussa-Ipalat;
- Secrétaire général adjoint: Célestin Athanase Mampouya;
- Secrétaire chargé des affaires juridiques: Attibayéba;
- Secrétaire chargée des finances et de la trésorerie: Marie-Anne Berkibare;
- Secrétaire à l'économie et de la promotion des activités productives: Eugénie Lougamba;
- Secrétaire chargé aux affaires sociales et de la solidarité: Jean Bosco Mampassi;
- Secrétaire chargé de l'administration, des archives: Jacques Moussié;
- Secrétaire chargé de l'éducation et de la formation: Alphonse Okombi;
- Secrétaire chargé de la communication et des relations avec les autres organisations syndicales: frère Jean Djouboe;
- Secrétaire chargé des sports, loisirs, culture et arts: Martin Mizère Mougondo.

Un véhicule sort de la voie et finit sa course dans une maison d'habitation

Dimanche 8 janvier 2012, vers 5h, une Toyota double cabine, immatriculée 444 HK 4, a réveillé les habitants du quartier Nkombo-Matari, à Brazzaville, en allant finir sa folle course dans une habitation qu'il a éventrée, après avoir broyé un poteau électrique. Il n'y avait personne dans cette habitation. Heureusement! L'accident s'est produit sur la route Nkombo Matari-Moukondo Mazala, au niveau de l'arrêt Mama Mapassa. Bilan: cinq blessés, dans un état critique, dont une femme qui s'en est tirée avec une fracture du bras. Le véhicule est cabossé. Le chauffeur, la quarantaine environ, a été soutiré, difficilement de la carcasse. Ses cris de douleur témoignent de la violence du choc. Quatre femmes se trouvaient à bord du véhicule. Tous revenaient d'un réveillon, à quelques mètres seulement du lieu de l'accident. Ils ont été évacués au C.h.u (Centre hospitalier et universitaire) où ils sont hospitalisés. Dommage qu'au Congo, l'interdiction de conduire en état alcoolique n'existe pas encore.

Un voleur mal inspiré, rattrapé et livré à la police

De jeunes gens ont pourchassé, dimanche 8 janvier 2012, à 3h du matin, un voleur, qui s'était introduit dans une maison, à Nkombo-Matari, emportant une scie électrique. Ce voleur, un certain Thierry, s'étant, brusquement, retrouvé en face d'un des occupants de la maison, à qui il a flanqué la scie au visage, avant de prendre la fuite. Hélas, il n'est pas allé très loin. Rattrapé et contraint d'arrêter sa course à pied, il a été copieusement tabassé et ramené là où il avait opéré, avant d'être remis au commissariat de police de Nkombo. Ainsi, son vol l'a conduit droit devant la force publique, qui devrait, normalement, le déferer devant un parquet, d'autant plus qu'il a été pris la main dans le sac.

Suicide ou assassinat maquillé à Mikalou?

Une découverte macabre a été faite, le matin du jeudi 5 janvier 2012, au n°1 de la rue Oyabi, à Mikalou 2, un quartier de Talangaï, le sixième arrondissement de Brazzaville. En effet, dans la douche de ce domicile, où résident plusieurs locataires, on a retrouvé, morte, la corde au cou, une femme, Carine, la trentaine révolue et mère de deux enfants, qui y vivait avec son époux. Suicide? Selon certains habitants du quartier, cette hypothèse serait peu crédible, le corps de la victime ayant les deux pieds bien plantés sur terre et la corde pas trop serrée autour du cou. Serait-ce, alors, un assassinat maquillé? Dans ce cas, qui en est l'auteur? A Mikalou 2, les commentateurs vont bon train. L'enquête ouverte par la police permettra-t-elle de percer le mystère de la mort de cette jeune femme? On attend.

Le corps d'un inconnu abandonné et sorti de la Tsiémé!

Les habitants de Moukondo, un quartier de Moundali, le quatrième arrondissement de la ville-capitale, ne comprennent pas ce qui s'est passé. Le corps d'un homme, la trentaine environ, a été découvert mort, mercredi 4 janvier 2012, dans la rivière Tsiémé, du côté de la nouvelle route Moukondo-Nkombo, où cette rivière est large et forme de sorte d'étangs. Était-il victime de noyade ou d'assassinat crapuleux? Tout le monde se pose la question. L'administrateur-maire de Moundali, Pierre Malanda, était sur les lieux, pour récupérer le corps, déjà en putréfaction, qui a été enterré, le même jour, au cimetière de Loukanga.

C.f.c.o: un homme a été écrasé par un train à Brazzaville

Mardi 2 janvier dernier, vers 21h, un homme qui marchait le long des rails, a été écrasé par un train, à la lisière des quartiers Makazou et Mayité, à Mfilou, le septième arrondissement de Brazzaville. La victime était, vraisemblablement, en état d'ivresse. C'est un corps mutilé que les agents du commissariat de police de quartier La Frontière ont récupéré. Un corbillard de la morgue municipale l'a déposé à la morgue municipale. L'épouse de la victime a été contactée, la même nuit, grâce au téléphone portable retrouvé sur le lieu de l'horrible drame.

Un militaire poignarde deux civils et se fait tabasser lui-même

Dimanche 1^{er} janvier dernier. Les habitants du quartier Moukoundzi-Ngouaka, dans l'arrondissement 1 Makélékélé, ont été estomaqués par le comportement inouï d'un soldat qui serait du régiment blindé. Ce dernier squatte une maison dans les anciens bâtiments abandonnés de la Faculté des sciences, à Bacongo, le deuxième arrondissement de la capitale. Faisant irruption dans le bar «Ntebé», deux jeunes gens ont fait les frais de sa violence, il les a, en effet, poignardé, l'un à la joue gauche, l'autre, au cou. Sous prétexte qu'ils avaient refusé de lui céder une chaise pour s'y installer. Il ignorait que cette chaise était en mauvais état. Reparti chez lui, il est revenu avec une arme blanche. Alerté, le commissariat de police de quartier de Moukoundzi-Ngouaka, s'étant renseigné qu'il avait affaire à un militaire, a fait appel à la police militaire. Mais, entre-temps, le militaire agresseur a été copieusement tabassé dans le bar, avant qu'il ne soit remis à la force publique. Manifestement, il y a des militaires qui n'ont pas intériorisé l'adresse du chef suprême des armées, le président Denis Sassou Nguesso, lors du réveillon d'armes, le 31 décembre dernier, invitant la force publique au respect de l'éthique.

Changer de mentalités, car toute œuvre humaine a un début et une fin

Pour diriger, il faudrait être investi d'un certain pouvoir. Pouvoir de diriger, donc de conduire, mener des hommes sur la base de stratégies élaborées, aux fins d'atteindre l'objectif ou les objectifs que l'on s'est fixé, et obtenir des résultats probants. Cependant, le constat très amer que nous faisons, aujourd'hui, c'est qu'il y a des dirigeants chopés par ce syndrome que nous appelons «*démence de l'enrichissement illicite*», qui ne passent plus leur temps qu'à mettre en place et exécuter des procédés destinés à la quête des richesses par dessus tout et à tous prix. Pour eux, les intérêts de la communauté sont quasiment inexistantes.

Ainsi, afin de mener à bien leurs plans d'enrichissement individualistes et égoïstes, ils pratiquent l'asservissement ou la marginalisation de ceux qui sont sous leur gouvernance. Sans pour autant se soucier du lendemain, ils s'attellent à concevoir la pérennisation de leurs œuvres, mettant en péril l'avenir. Avenir par lequel eux-mêmes sont concernés, mais surtout, leurs progénitures. Aucune compassion pour ces femmes et hommes de demain qui les serviront, irréfutablement, de quelque manière que ce soit, d'appui de subsistance. C'est vrai qu'ils sont certainement forts du fait des multiples opérations financières effectuées et des nombreuses précautions prises pour la conservation de leurs richesses, croyant ainsi mettre à l'abri du besoin et peut-être des vicissitudes de la vie, les leurs. Ils se leurrent.

En effet, il est une aberration de penser s'enrichir de biens publics ou encore de biens d'autrui et se la couler douce, sans pour autant avoir mis en place un véritable programme de gestion du capital humain d'une société s'appesantissant sur la résolution systématique et méthodique des questions socio-économiques, soutenu par un plan d'attaque bétonné contre la perte de certaines valeurs éthiques aidant à la réduction et à la moralisation des populations.

Effectivement, sans changement des mentalités et donc, des comportements, ces fortunes amassées, manquant de fondation à l'image des maisons sans charpentes, sont vouées à se confondre et se perdre dans la misère du plus grand nombre, pour, ensuite, inexorablement, ne plus exister.

Les richesses de ce monde, notamment celles acquises par devers des propriétés communes, s'évaporent très vite dans la nature. De ce fait, ces dirigeants, le sont eux-mêmes, ce seront alors leurs descendants qui devront faire face à l'écroulement de ces châteaux de sable qu'ils leur auront construits. A l'instar des mirages dans le désert, ils croiront avoir des visions doubles des choses.

Comme l'impression du vide laissé par un cauchemar et l'angoisse qui s'en suit, tel est l'état d'esprit dans lequel vont se retrouver les leurs. Aussi, s'ils veulent réussir à préserver l'avenir prestigieux de leurs descendants, afin que celui-ci ne soit remis en cause, il leur faut considérer les intérêts de ceux qui les servent aujourd'hui. Ils ne peuvent prétendre protéger leurs avoirs, pour la plupart tirés des richesses de la communauté, au vu et au su de tous, que dès l'instant où ils ont garanti, via leurs attributions, l'avenir du plus grand nombre. Un dirigeant est reconnu grand et responsable, non pas à cause des biens matériels qu'il aura accumulés au cours des différentes fonctions occupées tout au long de sa carrière, mais en raison des actes qu'il aura posés en faveur du soutien au développement de la communauté.

S'ils continuent à ne regarder que leur personne et à ne tenir compte que du mètre-carré qu'ils occupent, qu'ils le sachent, dans les jours à venir, la nature leur demandera des comptes. Autour d'eux, il n'y aura plus personne. Dans leur solitude, ils feront face à leur déconfiture.

Même la minorité de ceux qui font partie de leurs cercles fermés et qui bénéficient de leurs prérogatives, ne seront assurément pas présents pour éponger leurs visages inondés de larmes, suppliant la rédemption. De même, leurs progénitures jouiront à peine de la reconnaissance des bénéficiaires des bienfaits de leurs géniteurs.

Ces dirigeants méprisants et enivrés par leur ego, forts de leurs pouvoirs irréfragables, agissent, présentement, en potentats. Cependant, demain, ils seront tellement dévastés par les représailles dues à leurs attitudes répulsives et leurs placements aléatoires, qu'ils risqueront de se retrouver en lambeaux, probablement sans espoir de se repentir et de pouvoir corriger leurs erreurs.

Après cette réflexion sur le comportement de certains hommes de pouvoir et au pouvoir, nous ne saurons pas nous adresser particulièrement et avec beaucoup de respect, aux cadres congolais faisant partie de cette catégorie de dirigeants.

En effet, la vie ne se résume pas qu'à votre pouvoir de valider ou invalider telle ou telle autre décision. La vie ne s'arrête pas qu'aux bornes de vos luxueuses villas. Elle ne commence ni ne s'arrête pas qu'aux groupes électrogènes de x K.v.a qui éclairent vos maisons, lorsque le voisinage est dans l'obscurité, suite au délestage; au forage amenant de l'eau dans les robinets de votre maison, tandis que dans les environs, cela fait belle lurette que n'a pas coulé une seule goutte d'eau. Enfin, la vie ne se limite pas qu'aux provisions qui surchar-



Par Itoua Ekamba Elombé.

gent vos réfrigérateurs, pendant qu'autour de vous, nombre de personnes n'ont pratiquement rien à se mettre sous la dent.

Non, la vie ce n'est pas seulement vous, avec vos moi et vos avoirs. Mais, c'est un tout qui se noie dans la vie des uns et des autres, de la communauté. C'est la vie de société, la vie en société. De ce fait, vos vies n'ont de sens que lorsqu'elles puisent dans les vies des autres. Vos existences se ressource dans celles de ceux qui vous servent et les leurs dans les vôtres.

Il est vrai qu'en aucun jour, l'on ne refera le monde. C'est ainsi qu'il y aura toujours des dirigeants et des dirigés, des riches et des pauvres, des grands et des petits. Seulement, la réalité des différences sociales ne doit pas être flagrante, au point où les non-nantis, pour leur survie, ne doivent attendre que les restes tombant de vos tables à manger.

Pour faire un monde bien (peut-être pas parfait), il faudrait que les uns et les autres, selon leurs catégories sociales, soient capables de satisfaire à leurs besoins vitaux. C'est alors que le déséquilibre social qui ne peut évidemment pas être éradiqué, surtout pas en un tour de main, se trouvera être amoindri du fait que chacun

prendra plaisir à ne regarder qu'à son assiette. N'est-ce pas qu'un estomac repu n'est pas plus dangereux qu'un ventre affamé? Ne dit-on pas qu'un ventre affamé n'a point d'oreilles?

Mieux encore, un corps qui accumule et couve des désirs insatisfaits est pire qu'une grenade dégoupillée. Alors, arrêtez de vous prendre pour des super-hommes. Persévérez dans ce sens, il ne saurait tarder que les charges d'eau que les voisins portent sur leurs têtes ne se retrouvent sur les vôtres; que les morceaux de bougie qui servent à éclairer les logis de vos voisins ne se retrouvent sous les plantes de vos pieds en train de brûler vos matelas pour ensuite incendier vos maisons; et à la fin, que vous vous retrouviez à faire les poubelles des ruelles de vos quartiers respectifs en quête de nourriture.

Cessez de penser que l'enfer n'existe que pour les autres. Rendez-vous service, en faisant un exercice salutaire au quotidien: tenez-vous devant vos miroirs, en tenue d'Adam, observez les «bobos» physiques, voire psychiques qui longent vos corps et que vous dissimulez sous vos somptueux vêtements. A cet instant, vous vous rappellerez que vous n'êtes que des êtres humains, faits de chair et de sang avec les besoins physiologiques y afférents.

Enfin, nous demandons à ces dirigeants, ces responsables pédants, parce qu'ivres de pouvoirs, de prêter attention à ces sonnettes d'alarme que sont leurs consciences. Dites-vous que toute œuvre humaine a un début et une fin. Sans crier gare, tout peut s'arrêter, confirmant l'assertion selon laquelle: «*Il n'y a d'éternel que Dieu*». Remettez-vous en question et de la sorte, vous aurez fait du bien à vous et à vos progénitures, ainsi qu'à toute la société congolaise. A bon entendeur, salut!

ITOUA EKAMBA ELOMBE

MESSAGE DE VŒUX AU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

L'Association pour la Reconstruction et le Développement Social du Pool (ARDSP) présente ses meilleurs vœux de santé, de bonheur, de prospérité et de longévité à Son Excellence Monsieur le Président de la République, Denis SASSOU N'GUESSO, et à sa famille, à l'occasion du Nouvel An 2012!

L'Association pour la Reconstruction et le Développement Social du Pool saisit cette occasion pour implorer le Bon Dieu pour qu'il continue à bénir l'exécution du projet de société du Chef de l'Etat, «Le Chemin d'Avenir», pour le bien-être du peuple congolais.

Fait à Brazzaville, le 4 Janvier 2012

Pour l'Association,
Didier Clotaire BOUTSINDI
Président

LA SEMAINE AFRICAINE
Bd. Lyautey (en face du CHU)
B.P. 2080 - BRAZZAVILLE

Journal édité par la Commission Episcopale des Moyens de Communication Sociale.
Président: Mgr Jean GARDIN Evêque du Diocèse d'Impfondo
Vice-président: Mgr Anatole MILANDOU, Archevêque de Brazzaville
Directeur de Publication:

Joachim MBANZA Secrétaire de rédaction
Véran Carrhol YANGA
Tel: (242) 06.668.24.72
Saisie&Montage (PAO): Atelier
La Semaine Africaine Service Commercial:
Brazzaville: Tél. 06.666.39.69/05.500.77.76
Pointe-Noire:

Electricité pour tous en 2012

Le ministre Henri Ossébi met en branle les structures sous tutelle

Les cadres dirigeants des structures relevant de la tutelle du Ministère de l'énergie et de l'hydraulique se sont retrouvés, vendredi 6 janvier 2012, dans une salle de conférence du Ministère des affaires étrangères et de la coopération, à Brazzaville, devant leur chef de département, le ministre Henri Ossébi, pour les orientations sur la matérialisation de l'objectif du chef de l'Etat d'assurer «l'électricité pour tous en 2012». Il leur a demandé d'élaborer un plan d'urgence sur trois mois, qui concerne les trois secteurs de l'énergie, de l'eau et de l'assainissement.

Le ministre de l'énergie et de l'hydraulique, Henri Ossébi, a fait une communication à l'endroit des cadres (conseillers, directeurs généraux et centraux) des structures relevant de sa tutelle. Cette communication a fait ressortir que les cadres dirigeants du ministère élaborent un plan d'urgence sur trois mois, qui concerne les trois secteurs que sont l'eau, l'électricité et l'assainissement. La présentation de cette communication à la presse a été faite par Mme Dominique Ickonga, attachée à la stratégie au Ministère de l'énergie et de l'hydraulique. L'amélioration substantielle de l'accès à l'électricité, la fourniture de l'eau aux populations et l'assainissement des principales agglomérations urbaines du Congo sont les défis à relever au cours de l'année 2012. La réunion de prise de contact entre le ministre Henri Ossébi, qui a pris le département de l'énergie et de l'hydraulique au cours du mois de décembre dernier, et ses collaborateurs a mis l'accent sur la passation des consignes, afin de créer un bon cadre de travail. Cela permettra d'atteindre les objectifs assignés, suite aux instructions du président de la République

qui a décrété 2012 comme l'année de l'électricité et de la santé pour tous. Ces consignes ont consisté à rappeler le cadre de référence de travail. Le ministre Ossébi a instruit, donc, les cadres sur la manière de mettre en œuvre les instructions données. Outre cela, il a donné des directives. Les cadres responsables des structures relevant de la tutelle du ministère sont tenus de produire des résultats, au cours du premier trimestre de cette année. Des évaluations seront faites, pour apprécier le niveau de résultats atteint. Le ministre Ossébi a déjà relevé que le sous-secteur de la distribution de l'électricité souffre de beaucoup de maux à l'origine des délestages et des privations dont les populations souffrent surtout dans les grandes agglomérations du pays. La capacité de production énergétique a considérablement augmenté. Elle arrive à atteindre pratiquement plus de 500 mégawatts, maintenant. La production a presque triplé et les réseaux de distribution sont en cours de réhabilitation. Donc, avec un peu de volonté, les défis de mettre l'électricité à la portée de tous peut être atteint.



Henri Ossébi.



Les cadres dirigeants du Ministère de l'énergie et de l'hydraulique.

Ces orientations sont, également, valables pour l'eau, avec les pot-à-blocs, qui ont été construits et mis en service. Les abonnés de la S.n.d.e (Société nationale de distribution d'eau) doivent sentir une nette amélioration dans la fourniture d'eau. C'est un défi à relever

pour pouvoir développer le pays, a rappelé le ministre, dans sa communication. Le chrono est donc lancé et rendez-vous au début du mois d'avril prochain, pour l'évaluation du premier trimestre 2012.

Philippe BANZ.

5^{ème} session du parlement des enfants du Congo

Mettre en place les textes d'application de la loi portant protection de l'enfant

Accélérer le processus d'élaboration des textes d'application de la loi n°04/2010 du 14 juin 2010 portant protection de l'enfant au Congo, telle est l'une des recommandations prises par les députés juniors, au cours de leur 5^{ème} session ordinaire, tenue du 27 au 28 décembre 2011, à l'hôtel de la préfecture, à Brazzaville, sous le thème: «Zéro discrimination pour les enfants handicapés». Cette session a aussi permis d'adopter le programme d'activités 2012 du parlement des enfants.

Ouverte par Emilienne Raoul, ministre des affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité, et réunissant 46 députés juniors sur 57, la session ordinaire du parlement des enfants avait pour objectif de renforcer les capacités des députés juniors, vulgariser et promouvoir la convention relative aux droits des enfants, ainsi que la loi portant protection de l'enfant au Congo, etc. Pendant les travaux, les participants ont suivi deux communications sur: «La loi portant

protection de l'enfant au Congo» et sur «La situation des enfants handicapés au Congo», présentés, respectivement, par Joseph Bivihou, directeur de la protection légale de l'enfant au Ministère de la justice et des droits humains, et Narcisse Anfaokoué, de la direction de la réadaptation. Répartis dans différents groupes, les parlementaires juniors ont, aussi, travaillé, entre autres, sur les questions suivantes: «A votre avis, que sont les problèmes que connaissent les enfants



Eunice Ngokaba (au milieu), présidente du parlement des enfants du Congo.

handicapés?»; «Avez-vous des enfants handicapés dans votre classe, votre école ou quartier? Si oui, comment sont-ils traités?»; «Ya-t-il des lois dans notre pays qui définissent ou protègent les droits des personnes handicapées?». Comme on le voit, il s'agissait de les amener à réfléchir sur la place que notre société accorde à l'enfant handicapé. Au terme des travaux, les députés juniors ont formulé des recommandations à l'endroit du gouvernement. Il s'agit de construire des écoles spéciales pour les enfants vivant avec handicap dans tous les départements, de donner la chance à tous les handicapés diplômés du Congo à trouver de l'emploi, de former les personnels de la réadaptation et d'intégrer les enfants handicapés et autochtones au parlement.

Clôture de la session, Eunice Ngokaba, présidente du parlement des enfants du Congo, a expliqué que leur programme se focalisera, en 2012, sur les enfants handicapés et demander au ministre des affaires sociales et à l'Unicef de les aider dans leur action: «Nous comptons sur vous pour la mise en œuvre de notre programme d'activités qui, cette année, va se focaliser sur les enfants handicapés. En effet, nous avons dégagé des orientations sur les activités à mener sur le terrain, afin de préparer la journée de l'enfant africain, édition 2012, dont le thème proposé par l'Union africaine est: Droit des enfants handicapés: devoir de protéger, de respecter, de promouvoir et de réaliser. Aidez-nous à le réaliser, afin que le parlement des enfants du Congo puisse être encore plus opérationnel», a-t-elle lancé.

Alain Patrick MASSAMBA



Renforcer les capacités des députés juniors.

Premier atelier sous-régional sur la chimie

Redynamiser la place de la chimie dans l'enseignement et le développement

Les travaux du premier atelier international d'harmonisation et de renforcement de l'enseignement de chimie dans les lycées et universités d'Afrique centrale, couplés aux premières olympiades de chimie, se sont tenus du 13 au 17 décembre 2011, à la grande bibliothèque universitaire de Brazzaville. Ils ont donné naissance à une société savante dénommée: Socac (Société chimique d'Afrique centrale et des Grands Lacs), dirigée par le Pr Yayah Mahmoud, de l'université de Doba, au Tchad, et dont le bureau exécutif provisoire est composé de cinq membres. Le poste de secrétaire permanent est revenu au Congolais Jean Maurille Ouamba, doyen de la Faculté des sciences et techniques de l'Université Marien Ngouabi.

La Socac a pour but, notamment de rassembler et de créer une véritable synergie entre les personnes physiques et morales concernées par les sciences chimiques et leur application dans le processus de développement des pays d'Afrique centrale et des Grands Lacs. Elle envisage d'être aussi une structure d'informations, d'échanges et de rencontre, en assurant la diffusion des résultats obtenus dans les recherches. Elle se charge, en outre, d'or-



Jean Maurille Ouamba.



Après les travaux, les participants ont posé pour la postérité.

ganiser des olympiades de chimie au niveau sous-régional. Le premier atelier tenu à Brazzaville a, également, accouché de deux recommandations, adressées au bureau provisoire de la Socac, en vue d'étudier les modalités de mise en œuvre des dispositions suivantes: l'harmonisation des cursus de formation; l'amélioration des pratiques pédagogiques et le développement de l'approche par compétences; le renforcement de la recherche: écosystèmes et biodiversités en matière d'environnement et de santé.

S'exprimant à cette occasion, le président de la Socac, Yayah Mahmoud, est revenu sur les objectifs de l'atelier de Brazzaville et les missions assignées au bureau de la Socac. «Au terme de l'atelier, un bureau a été mis en place dont les missions sont la vulgarisation, le développement de l'enseignement de chimie aussi bien dans le secondaire que dans le supérieur, en termes d'harmonisation des programmes d'enseignement de chimie, dans la région d'Afrique centrale aussi bien au secondaire qu'au supérieur. En sus des activités d'harmonisation des programmes d'enseignement, il a été mis en place un journal régional animé par une société savante qui permettra aux chercheurs d'Afrique centrale de vulgariser leurs travaux de recherches à travers des publications qui seront publiées par ce journal».

D'après lui, la Socac va, aussi, s'atteler à résoudre le problème du déficit d'enseignants de chimie dans la sous-région: «Au niveau secondaire, nous avons donc pris une résolution forte, c'est la formation des enseignants de chimie et une discrimination positive en faveur des élèves et étudiants dans le cadre de la formation des jeunes en chimie. Nous allons, aussi, favoriser la mobilité de nos enseignants au niveau supérieur dans la sous-région, pour que dans les universités où il manque des ressources humaines dans l'enseignement de chimie, que là où il y en a un peu plus, ils peuvent donc, effectivement, aller enseigner. C'est donc cette stratégie que nous allons mettre en œuvre, pour essayer de combler le déficit constaté dans certains pays», a-t-il relevé.

Notons, que la cérémonie de clôture de cet atelier international, patronnée par René Tong, directeur de cabinet du ministre de l'enseignement supérieur, était marquée par la remise de divers prix, comme des ordinateurs portatifs, offerts par différentes structures, aux dix lauréats des premières olympiades de chimie d'Afrique centrale. La deuxième édition aura lieu en décembre 2012, à Franceville, au Gabon.

Alain Patrick MASSAMBA

OFFRE D'EMPLOI

Code: BZV 2/12/2011

Chargés de Relation Clientèle Confirmés (H/F)

Dans le cadre de son développement commercial, un important Etablissement Financier de la place, leader sur le marché, recherche des Chargés de Relation Clientèle Confirmés.

Descriptif du poste:

- Vous assurez le développement et la fidélisation du portefeuille clients Entreprises.
 - A l'écoute de leurs besoins, vous analysez les projets de vos clients et prospects et leur apportez les solutions adaptées.
 - Vous conseillez vos clients dans la gestion de leur trésorerie.
 - Vous leur proposez des services adaptés et assurez l'analyse ainsi que la gestion de leurs besoins de financement.
 - Vous structurez l'offre commerciale en faisant appel aux spécialistes produits internes (gestion privée, assurance, crédit bail ...).
 - Vous négociez les conditions de mise en place des solutions proposées et mettez en oeuvre les décisions prises en matière de risques.
 - Vous montez les dossiers de demande de crédit pour présentation en comité
- L'ensemble des activités sont réalisées dans le respect des règles de compliance et la maîtrise des risques opérationnels.

Descriptif du profil:**Formation et connaissances**

- Diplôme de niveau Bac+4/5 en Banque et Finance, Gestion Commerciale et Marketing, Gestion des entreprises.

Expérience:

- Vous avez une expérience de 3 à 5 ans minimum comme Chargé de relation clientèle Entreprises.

Aptitudes:

- Rigoureux et professionnel, vous possédez une très bonne maîtrise des techniques d'analyse financière et de gestion des risques liés à la gestion d'un portefeuille d'entreprises.
- Personnalité de terrain, doué de fortes qualités relationnelles, vos capacités d'analyse et de synthèse, votre rigueur, conjuguées à vos aptitudes commerciales et à votre sens du développement commercial vous permettront de vous imposer comme un interlocuteur incontournable et comme un professionnel de proximité.

Constitution du dossier de candidature (documents obligatoires):

- Un CV actualisé et détaillé
- Une lettre de motivation

CHARGES DE RELATION CLIENTELE CONFIRMES (H/F)**Contact:**

Cette offre vous intéresse ? Merci de postuler à l'adresse suivante:
recrutementcongo@yahoo.fr

Etude de Maître Alain MONGO MOMBOULY
NOTAIRE

Titulaire d'un office Notarial sis à Brazzaville 93, Avenue de l'Indépendance, Rez-de-chaussée des immeubles Elenga Charly, en diagonale de l'Ambassade de la R.D.C, Poto-Poto, Centre-Ville; B.P: 2134 Tél.: (242) 05 558 30 17/06 660 49 96/04 402 20 11
- E-mail: alainmongo2001@yahoo.fr

INSERTION LEGALE

Suivant acte authentique en date à Brazzaville du 16 Décembre l'an deux mille onze, reçu par le Notaire soussigné; il a été constitué une SARL, enregistrée au domaine, le 21 Décembre 2011, F 226/4, sous le numéro 2202, aux caractéristiques suivantes:

- **Dénomination Sociale:** «AVENIR SERVICES» SARL

- **Capital Social:** CINQ MILLIONS (5.000.000 F.CFA) DE F. CFA, divisé en CINQ CENTS (500) PARTS de 10.000 F. CFA chacune, libérées en totalité;

Siège social: Brazzaville; Quartier centre-ville; Arrondissement III Poto-Poto. B.P: 2134;

Objet social:

- La sous-traitance et la réalisation des opérations en on et offshore;
- Extraction de minerais métalliques et autres activités extractives;
- Construction et travaux publics;
- Commerce de gros de biens de consommation non alimentaire, commerce de gros de produits intermédiaires non agricoles, commerce de gros de machines, d'équi-

pements et de fournitures Industriels;

Et, généralement, la participation directe ou indirecte de la société à toutes activités ou opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières, sous quelque forme que ce soit, dès lors que ces activités ou opérations peuvent se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet social ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires;

Durée: quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de son Immatriculation au Registre de Commerce;

Gérance: La Société a pour Gérant statutaire Monsieur Pierre KOMBOPANDZOU et Monsieur Jérémie NZINOUNOU en est le Cogérant; Immatriculation au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville: le 27 Décembre 2011, sous le numéro RCCM CG/BZV/11 B 3100.

Pour avis
Maître Alain MONGO MOMBOULY
Notaire

ANNONCE LEGALE

SOCIETE HYDRAULIQUE ET GENIE CIVIL CONGO «H.G.C.»

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
AU CAPITAL DE DIX MILLIONS (10.000.000) de francs CFA

Suivant Acte authentique en date à Brazzaville du vingt-six décembre deux mille onze, reçu par Maître Aubierge Prisca MOUANDZA BOUFOUENI, Notaire exerçant en l'Etude de Maître Jean Baptiste BOUBOUTOU BEMBA, Notaire titulaire d'un Office notarial à la résidence de Brazzaville, Avenue E.P LUMUMBA centre-ville, il a été constitué une Société ayant les caractéristiques suivantes:

Forme: Société à Responsabilité Limitée régie par l'acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du Groupement d'intérêt économique et les statuts;

Objet social: La société a pour objet, en République du Congo et à l'étranger:

- TRAVAUX HYDRAULIQUES;
- GENIE CIVIL;

Et, généralement, toutes les opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, industrielles pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes susceptibles d'en faciliter l'application, le développement ou de le rendre rémunérateur;

Dénomination sociale: HYDRAULIQUE ET GENIE CIVIL CONGO, en sigle «H.G.C.»;

Siège social: Le siège social est fixé à Brazzaville, 674 AVENUE Simon KIMBANGU, Arrondissement 1 Makélékélé, B.P: 1207 (République du Congo);

Durée: La Durée de la société est fixée à 99 années entières et consécutives qui commenceront à courir à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et de Crédit Mobilier, sauf dissolution anticipée ou prorogation;

Capital social: Dix millions (10.000.000) de francs Cfa, divisé en 100 parts sociales souscrites et libérées intégralement;

Administration de la Société: La Société est gérée et administrée par Monsieur KALDJA, demeurant à Brazzaville, 674, Avenue Simon KIMBANGU;

Dépôt légal: Les actes constitutifs de la société ont été déposés au greffe du Tribunal de Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, le 27 Décembre 2012, sous le numéro 11 B 3098;

Immatriculation: La société HYDRAULIQUE ET GENIE CIVIL CONGO est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier, sous le numéro CG-BZV-RCCM-11 B 3098.

Pour avis
Maître Aubierge Prisca MOUANDZA BOUFOUENI
Notaire

Programme des Nations Unies pour le Développement

AVIS DE VACANCE DE POSTE

(Interne et Externe)

Les valeurs fondamentales des Nations Unies: Intégrité. Professionnalisme. Respect de la diversité



Le bureau de la Représentation du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) en République du Congo, à Brazzaville, recherche, pour le PRESJARII:

Titres des postes	Durée et type du contrat	Lieu d'affectation	Date prise de fonction
Un(l) Assistant en Base de Données et Suivi Administratif	1 an-Service Contrat(SC)	Brazzaville	Dès que possible
Un (1) Assistant en Appui Communautaire	1 an-Service Contrat(SC)	Brazzaville	Dès que possible
Un (1) Coordonnateur des activités	1 an-Service Contrat(SC)	Brazzaville	Dès que possible
Un (1) Assistant en Genre et Mobilisation Sociale	1 an-Service Contrat(SC)	Brazzaville	Dès que possible

Les candidatures (lettre de motivation non manuscrite, CV, P11, copies des diplômes, certificats de travail, noms, adresses et téléphone de 3 personnes référence professionnelles) doivent être adressées, sous pli fermé, avec la mention «Avis de vacance de poste de...(préciser le poste)...» sur l'enveloppe, à:

Monsieur le Représentant Résident du PNUD
Angle Avenue Foch/Rue Behagle
Brazzaville, République du Congo

Les personnes intéressées sont priées de se rapprocher du PNUD (Guérite entrée) ou de se connecter au site du PNUD Congo: Brazzaville (<http://www.cg.undp.org>) pour obtenir les renseignements complémentaires sur les termes de référence du poste.

LES CANDIDATURES FEMININES SONT VIVEMENT ENCOURAGEES:

N.B. Seuls les candidats répondant au profil du poste et ayant joint le formulaire P11 dûment complété seront contactés.

Date limite de dépôt des candidatures: 12 janvier 2012.

Brazzaville, le 30 Décembre 2011

Idrissa LAMIZANA
Assistant Représentant Résident/Opérations

ETUDE de Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT
Notaire

Titulaire d'un office notarial sis 30, Avenue Nelson MANDELA (à côté de FOREVER LIVING, non loin de l'Agence Française de Développement), Centre-ville Brazzaville.
B.P: 15.244; Tél.: (00242) 05.775.69.43/ 06.668.58.14
E-mail: guinotgiscard@yahoo.fr
REPUBLIQUE DU CONGO

ANNONCE LEGALE

«MANO TRAVAUX PUBLICS ET AMENAGEMENTS» M.T.P.A - S.A.R.L.U

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Au Capital d'Un Million (1.000.000) de FRANCS CFA
Siège social: 1062, rue Sainte Anne bis, Ouézzé, Brazzaville.
RCCM: CG/BZV/12 B 3114.
REPUBLIQUE DU CONGO

Suivant acte authentique reçu par Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT, Notaire en la résidence de Brazzaville, le 28 décembre 2011, enregistré au bureau des domaines et du timbre à Brazzaville, le 29 décembre 2011, sous Folio 236/8 numéro 4539, il a été constitué une société commerciale présentant les caractéristiques suivantes:

Dénomination: " MANO TRAVAUX PUBLICS ET AMENAGEMENTS ", en sigle M.T.P.A;

Forme Sociale: Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle (SARLU);

Associé Unique: Monsieur OKAMY Laurent Chamfort;

Capital Social: Un Million (1.000.000) de FRANCS CFA, divisé en cent (100) parts de dix mille (10.000) FRANCS CFA chacune, numérotées de 1 à 100, entièrement libérées par l'associé unique;

Siège social: 1062, rue Sainte Anne bis, Ouézzé, Brazzaville;

Objet social: La société a pour objet, en République du Congo:

- * Le bâtiment et les travaux publics;
- * Les services (bureau d'étude, bureau de contrôle, équipement des bâtiments);

Durée: quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de l'Immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier;

Gérant statutaire: Monsieur OKAMY Laurent Chamfort;

Dépôt légal a été effectué, par les soins du Notaire soussigné, au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 04 janvier 2012, sous le numéro 12 DA 4;

Immatriculation au R.C.C.M: La Société est immatriculée au Registre du Commerce et au Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 04 janvier 2012, sous le numéro CG/BZV/12 B 3114.

Pour avis
Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT
Notaire

Conseil œcuménique des Eglises chrétiennes du Congo

Mgr Anatole Milandou a cédé le fauteuil au pasteur Patrice N'Souami

La présidence du Conseil œcuménique des Eglises chrétiennes du Congo est tournante. Ainsi, après deux ans passés à la tête de cette institution ecclésiale qui regroupe les Eglises catholique, évangélique, salutiste, évangélique luthérienne et orthodoxe (réadmis au sein du Conseil), Mgr Anatole Milandou, archevêque métropolitain de Brazzaville, a passé le témoin au pasteur Patrice N'Souami, président de l'Eglise évangélique du Congo et vice-président du Conseil œcuménique. Le culte de passation de consignes a eu pour cadre le temple du centenaire, paroisse du plateau centre-ville, jeudi 29 décembre 2011, en présence de nombreux responsables des Eglises membres du Conseil œcuménique.



Les responsables des quatre confessions religieuses.

Le culte, présidé par le colonel Joseph Lukau, chef de territoire de l'Armée du salut au Congo, était animé par les chorales du centre, Marantha, Kilombo, fanfare salutiste. Il a connu six moments forts à savoir: la prédication faite par le pasteur Joseph Tchibinda Mavoungou, de l'Eglise évangélique luthérienne au Congo, le mot de Mgr Anatole Milandou, président sortant du Conseil, la passation de consignes entre le rentrant et le sortant, l'installation du nouveau président en exercice suivi de son discours d'orientation et, enfin, la remise des cadeaux au président sortant.

Dans sa prédication, le pasteur Joseph Tchibinda Mavoungou a relevé que les responsabilités qui nous sont confiées ne sont que des services au profit du peuple de Dieu. Mgr Anatole Milandou a, quant à lui, dressé le bilan des deux ans de mandat qu'il a passé à la tête du Conseil œcuménique. Avant de terminer, le président sortant du Conseil a souligné que le

Congo connaît un œcuménisme actif, puisque les réunions se tiennent normalement en dépit de quelques difficultés. Le dernier à prendre la parole a été le pasteur Patrice N'Souami



Photo de famille des membres du conseil œcuménique.

mi qui a focalisé son intervention sur trois exigences: proclamer au monde d'aujourd'hui l'Evangile dans son intégralité; penser, inventer et ériger de nouvelles structures d'encadrement créatif; renforcer les

structures déjà existantes qui sont engagées dans l'évangélisation et dans la lutte pour la transformation des mentalités

et des attitudes. «En effet, fondamentalement, la mission de l'Eglise a des dimensions cosmiques. Son objectif est d'englober et de renouveler le monde tout entier. La mission consiste à approcher et à attirer,

sanctifier et renouveler le monde, à donner un contenu nouveau à des formes anciennes de vie, à accepter les cultures locales et leurs modes d'expression qui ne contredisent pas la foi chrétienne, en les transformant en moyens de salut, des véhicules de l'Evangile. Les Eglises membres du Conseil œcuménique constituent une véritable mine de cadres experts en divers domaines. Leur présence dans les structures de la vie publique et privée devrait avoir une incidence positive. Que Dieu place chacun d'entre nous face à sa propre responsabilité vis-à-vis du Conseil œcuménique et de la nation congolaise», a souligné le pasteur N'Souami. Avant la fin du culte, il y a eu la remise des cadeaux au président sortant, en guise de remerciements pour le travail pastoral abattu pendant ses deux ans de mandat.

Pascal BIOZI KIMINOU

IN MEMORIAM

6 janvier 2011 - 6 janvier 2012

Une année déjà, depuis que Dieu Tout-Puissant, rappelait à Lui, Mme Dépaget, née NDONA Simone, membre de la Légion de Marie et des placiers de la paroisse Saint Pierre Claver de Bacongo.

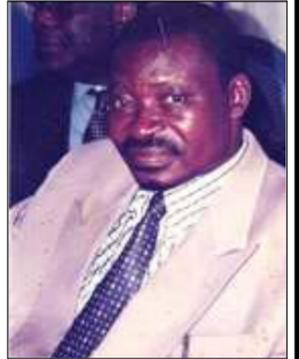


Les enfants, docteur Dépaget Frédéric Edmond, Dépaget Brigitte Bibi, Dépaget Léa (Mme Bembananga), Dépaget Josaphat, tous en France, et Dépaget Martin, Dépaget Parfait, Dépaget Roland, à Brazzaville.

Prient tous ceux et celles qui l'ont connue, de près ou de loin, d'avoir une pensée pieuse pour que son âme repose en paix auprès de Dieu le Père. Mère Simone, Mémé Simone, ta mémoire restera à jamais gravée dans nos cœurs. Une messe sera dite, le dimanche 15 janvier, à 7h 30, en l'église Saint Pierre Claver de Bacongo.

IN MEMORIAM

Abel ELENGA (15 janvier 2007 -15 janvier 2012)



15 janvier 2007-15 janvier 2012. Cinq ans qu'il a plu à l'Eternel de rappeler à Lui notre très cher époux, père, beau-frère, grand-père et ami, Abel ELENGA «Maître Galène».

En ce triste et douloureux anniversaire, la veuve, les enfants et famille prient tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pensée pieuse pour lui. A cet effet, des messes d'actions de grâces seront dites en sa mémoire, à Sainte-Anne, Sainte-Marie, Cathédrale Sacré-Cœur, et Jésus Ressuscité, le Dimanche 15 janvier 2012, à 6h00. Que le Seigneur, dans sa miséricorde, lui accorde la paix et le repos éternel.

Maître Galène, nous ne t'oublierons jamais.

Programme des Nations Unies pour le Développement

AVIS DE VACANCE DE POSTE

(Interne et externe)

Les valeurs fondamentales des Nations Unies: Intégrité. Professionnalisme. Respect de la diversité



Le bureau de la Représentation du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) en République du Congo, à Brazzaville, recherche, pour son projet «Programme d'Adaptation Africain aux changements climatiques en République du Congo»:

Titre du poste	Nombre de postes	Durée et type du contrat	Lieu d'affectation
Un(e) Chargé du Projet Pilote du Programme d'Adaptation Africain	1	12 mois (avec possibilité de renouvellement) VNU National	Brazzaville

Les candidatures (lettre de motivation -non manuscrite-, CV, copies des diplômes, certificats de travail, nom, adresse et téléphone de 3 personnes référence) doivent être adressées, sous pli fermé, avec la mention «Avis de vacance de poste (préciser le poste)» sur l'enveloppe, à:

Monsieur le Représentant Résident du PNUD
Angle Avenue Foch/Rue Behagle
Brazzaville, République du Congo

Les personnes intéressées sont priées de se rapprocher du PNUD (Guérite entrée) ou consulter le site WEB du PNUD: <http://www.cg.undp.org/> pour obtenir les renseignements complémentaires sur les termes de référence du poste.

LES CANDIDATURES FEMININES SONT VIVEMENT ENCOURAGEES:
N.B. Seuls les candidats répondant au profil du poste seront contactés.
Date limite de dépôt des candidatures: 06 janvier 2012

Brazzaville, le 21 Décembre 2011

Rimteta RANGUEBAYE
Economiste Principal

Programme des Nations Unies pour le Développement

AVIS DE VACANCE DE POSTE

(Interne et Externe)

Les valeurs fondamentales des Nations Unies: Intégrité. Professionnalisme. Respect de la diversité



Le bureau de la Représentation du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) en République du Congo, à Brazzaville, recherche, pour le Programme d'Adaptation aux Changements Climatiques:

Titres des postes	Durée et type du contrat	Lieu d'affectation	Date prise de fonction
Un Gestionnaire de connaissance et de la communication	1 an-Service Contrat (SC)	Brazzaville	Dès que possible

Les candidatures (lettre de motivation non manuscrite, CV, P11, copies des diplômes, certificats de travail, noms, adresses et téléphone de 3 personnes références professionnelles) doivent être adressées, sous pli fermé, avec la mention «Avis de vacance de poste de...(préciser le poste)» sur l'enveloppe, à:

Monsieur le Représentant Résident du PNUD
Angle Avenue Foch/Rue Behagle
Brazzaville, République du Congo

Les personnes intéressées sont priées de se rapprocher du PNUD (Guérite entrée) ou de se connecter au site du PNUD Congo: Brazzaville (<http://www.cg.undp.org>) pour obtenir les renseignements complémentaires sur les termes de référence du poste.

LES CANDIDATURES FEMININES SONT VIVEMENT ENCOURAGEES:
N.B. Seuls les candidats répondant au profil du poste et ayant joint le formulaire P11 dûment complété seront contactés.

Date limite de dépôt des candidatures: 12 janvier 2012

Brazzaville, le 30 Décembre 2011

Idrissa LAMIZANA
Assistant Représentant Résident/Opérations

Journée de soutien à la traduction de la bible et à l'alphabétisation L'Alliance biblique du Congo sollicite le soutien des chrétiens pour la traduction de la bible

Organisée par l'A.b.c (Alliance biblique du Congo), dont le secrétaire général est Landry Enzonga Mangoyo, la cérémonie liturgique relative à la journée de sensibilisation, de mobilisation de fonds et de soutien à la traduction de la bible et à l'alphabétisation en lari, a eu lieu, dimanche 11 décembre 2011, en l'église Saint-Pierre Claver de Bacongo. C'était, en présence de Mgr Anatole Milandou, archevêque métropolitain de Brazzaville, des prêtres de la paroisse, des abbés Léonard Milongo et Sébastien Zoubakéla, respectivement, vicaire général de l'archidiocèse de Brazzaville, et coordonnateur du comité de traduction en lari, des responsables de l'Eglise évangélique du Congo, parmi lesquels les révérends pasteurs Flavien Nlemvo et Corine Banstsimba.

Officiant et membre de l'A.b.c, l'abbé Ildevert Mathurin Mouanga a, d'entrée de jeu, expliqué le but de la journée de soutien à la traduction de la bible et à l'alphabétisation en lari. Dans son adresse, Landry Enzonga Mangoyo a présenté l'action menée par l'A.b.c ainsi que le bilan de ce qui a été déjà fait. Il a sollicité le soutien multiforme de la communauté chrétienne, afin que l'édition de l'Ancien Testament en lari, en 2019, soit un succès. Car, «l'œuvre de traduction est un travail passionnant, pénible et qui prend beaucoup de temps. Traduire tout l'Ancien Testament exige, en moyenne, sept ans. Ainsi, l'Ancien Testament en lari sera prêt vers 2019», a fait savoir le secrétaire général de l'A.b.c. Ce faisant, l'orateur a exprimé le vœu de voir les Eglises chrétiennes se mobiliser en faveur de cette initiative d'une grande importance pour l'évangélisation et la vulgarisation de la bible.

Dans la foulée, il a loué l'œuvre des traducteurs qui se dévouent à réaliser un travail gigantesque, avec des moyens dérisoires. D'où l'appel à la générosité des uns et des autres, par le secrétaire général de

l'A.b.c.



Landry Enzonga Mangoyo.

Dans le même registre, Landry Enzonga Mangoyo a rappelé les défis qui sont les leurs à savoir: commander puis diffuser les écritures missionnaires (la bible en kikongo et lingala, le Nouveau Testament en kituba édité en lari avec les Psaumes, achever



Mgr Anatole Milandou (au milieu) pendant la cérémonie.

le Nouveau Testament en beembe en 2012, lancer des chantiers de traduction du Nouveau Testament en vili, mbochi et téké).

Partant, il a rappelé qu'à ce jour, 74% du Nouveau Testament en beembe et 42% de l'Ancien Testament en lari ont été réalisés. Après avoir félicité les traducteurs que sont Dominique Kia-loungou, Basile Diakabana (de l'Eglise catholique), Corine Bantsimba, Flavien Nlemvo (de l'Eglise évangélique), le secrétaire général de l'A.b.c a rendu un hommage mérité à Christian Ntoundélé, responsable d'édition, pour le travail titanesque réalisé, et qui consiste à contrôler et à vérifier les amendements apportés par les traducteurs.

S'exprimant à son tour, Mgr Anatole Milandou a fait l'éloge du travail de traduction effectué par l'A.b.c et a encouragé les chrétiens à bien vouloir le soutenir et le promouvoir. C'est Joël Mouyokakani Bikoumou, responsable du service d'alphabétisation, qui, dans son mot d'usage, a abordé l'utilité

de l'alphabétisation dans nos langues, ceci afin de procurer des bases linguistiques solides tant au peuple de Dieu qu'à sa progéniture.

La cérémonie a culminé par la prédication du révérend pasteur Flavien Nlemvo, qui a nourri les chrétiens sur les sujets divers d'une importance capitale dans la vie de tout chrétien, en partant de l'importance de la parole, car Dieu, également, s'est servi de la parole pour parler à son peuple. C'est par un chant de louange, exécuté par la chorale Tanga-Ni-Tanga de la paroisse Saint Pierre Claver de Bacongo, il y avait les chorales Saint François (paroisse Saint François d'Assise), Voix du Salut (paroisse évangélique de Makélékélé) et Kilombo-centre de la paroisse évangélique de Bacongo qui ont animé la cérémonie.

Gislain Wilfrid BOUMBA

Sœur Eliane Julienne Boukaka, initiatrice du centre Sadisana

«Le centre Sadisana est conçu principalement pour les malades bénéficiant des soins palliatifs»

Béni et inauguré le 8 décembre 2011, par Mgr Anatole Milandou, archevêque métropolitain de Brazzaville, le centre Sadisana, situé à Massengo, sur la route nationale n°2 au Nord de Brazzaville, est une œuvre de la congrégation des sœurs Auxiliatrices de Marie Immaculée. Il est destiné d'abord à l'accueil et à l'accompagnement des personnes malades en quête du sens de la vie ou en fin de vie, bénéficiant des soins palliatifs. Dans l'interview ci-après, Sr Eliane Julienne Boukaka, initiatrice dudit centre, présidente fondatrice de la congrégation des sœurs Auxiliatrices de Marie Immaculée et de l'A.c.a (Association congolaise accompagner), présente ce centre et ses spécificités.

* Ma sœur, pouvez-vous nous présenter le centre Sadisana que vous avez ouvert?

** Je vous remercie infiniment de m'avoir accordé l'occasion de m'exprimer dans les colonnes de votre journal. Après avoir fondé la congrégation des sœurs Auxiliatrices de Marie Immaculée, en 1999, à Brazzaville, laquelle exerce une action évangélisatrice, soignante et éducative auprès des personnes malades ayant une pathologie grave, évolutive et auprès des jeunes en détresse, le besoin s'est fait sentir d'acquiescer un terrain pour y ériger une structure adéquate pouvant permettre la réalisation de cette mission.

C'est ainsi qu'en 2002, un membre de l'Aca, touché par le prix exorbitant du loyer que doit payer les sœurs à Batignolles, sensibilise sa famille, afin de vendre aux religieuses le terrain appartenant à sa lignée. En mars 2003, les sœurs acquiescent leur premier terrain à Massengo, donc le site qui abrite, actuellement, le centre Sadisana.



La façade avant du centre Sadisana.

En mars 2007, débutent les travaux de construction de la maison. Un maître maçon ayant travaillé avec l'équipe du père Morizur est à l'œuvre. Pendant cinq ans de dur labeur, en proie à la fatigue, sous les intempé-

ries, les sœurs et les ouvriers ont tout donné pour rendre effectif ce premier projet.

* A qui est destiné ce centre?
** Il est conçu principalement



Sr Eliane Julienne Boukaka.

pour accueillir les personnes malades en quête du sens de la vie ou confrontées au mystère de la finitude de la vie et

des soins palliatifs et un accompagnement multidimensionnel; un cadre idéal de prière et de formation individuelle ayant une chapelle de trente places et des chambres à des prix convenables, pour des personnes seules ou en groupes; le bâtiment «André Lévesque» destiné à l'accueil des enfants des personnes malades accompagnées par les sœurs Auxiliatrices et les membres de l'Aca, un lieu de formation pratique à la pastorale de la santé. Enfin, le centre Sadisana comprend aussi une communauté religieuse au service des plus vulnérables.

bénéficiant des soins palliatifs. Pour ce faire, le centre Sadisana est un complexe comprenant: le bâtiment «Arnold Jansen» qui offre aux personnes malades un temps de repos,

* Quelles sont les sources de revenus vous ayant permis d'achever ce projet à bon port?
** Les organismes étrangers d'origine allemande ont beaucoup contribué à l'édification de cette œuvre. Des personnalités de nationalité française ont, également, apporté leurs pierres à la construction dudit centre. La contribution des locaux se résume surtout à l'effort et aux sacrifices des sœurs Auxiliatrices, car elles ne peuvent parvenir à la réalisation de leur charisme et mission qu'avec l'aide et le soutien de tous.

* Auriez-vous un aspect que vous voulez aborder sur lequel vous allez conclure notre entretien?
** Nous remercions tous ceux qui contribuent, peut-être sans le savoir, à la réalisation des activités des sœurs Auxiliatrices de Marie Immaculée. Car,

chaque fois qu'ils nous visitent, qu'ils nous habitent, qu'ils œuvrent à nos côtés, qu'ils se procurent les produits que nous leur proposons (œufs, poulets, articles religieux, cierges, livres, etc.), ils participent ainsi à la mission que Dieu nous a confiée: rendre digne la vie jusqu'au bout

de ses créatures, les humains. Ainsi, un legs ou un don de quelque nature que ce soit est accueilli avec reconnaissance et utilisé pour l'amélioration de la qualité et de la dignité de la vie des personnes malades.

Propos recueillis par Gislain Wilfrid BOUMBA

Basilique Sainte-Anne du Congo (Archidiocèse de Brazzaville)

Le colonel Rémy Ayayos Ikounga a renouvelé ses engagements

Le colonel Rémy Ayayos Ikounga, chrétien de la paroisse Sainte-Anne du Congo, dans l'archidiocèse de Brazzaville, a renouvelé ses engagements de prendre en charge le financement de l'achat des hosties et du vin de messe d'action de grâces et la célébration des anniversaires des mouvements d'apostolat de la paroisse. C'était au cours d'une messe présidée par l'abbé Vincent de Paul Malonga, curé-recteur de la basilique Sainte-Anne, vendredi 6 janvier 2012, dans la chapelle du Saint-Sacrement et concélébrée par les abbés Gervais Protas Yombo, recteur du grand séminaire de théologie, Patrick Etokabéka, coopérateur à la paroisse. L'évangile était lu par le diacre Prince Badzoukoulou.



Abbé Vincent de P. Malonga.



Remy Ayayos Ikounga.

Le colonel Remy Ayayos Ikounga a, également, rendu grâce à Dieu pour tous ses bienfaits pendant l'année qui s'est écoulée. A cette occasion, plusieurs mouvements de la paroisse ont répondu présent à son invitation. Dans son homélie sur l'évangile de Saint-Luc (17,11-19), l'abbé Vincent de Paul a mis l'accent sur la guérison des dix lépreux, grâce à leur foi, mais un seul d'entre eux, revenu rendre grâce à Dieu. C'est l'exemple du colonel Ayayos Ikounga qui a rendu grâce à Dieu.

Au terme de sa prédication, l'abbé Vincent de Paul a prié pour l'officier supérieur. «Le Seigneur sois avec toi tout au long de cette année qui a commencé, et que toutes tes actions prennent leur source en Lui et reçoivent de Lui leur achèvement», a-t-il conclu. Pour sa part, Rémy Ayayos a remercié la chrétienté de Sainte Anne, pour avoir participé à cette messe d'action de grâces. Selon un proche, la prière quotidienne de l'officier supérieur, lorsqu'il était jeune était: «Seigneur apprend-moi à être généreux, à donner sans compter, à te servir comme tu le mérites, à me dépenser sans attendre d'autres récompenses que celles de savoir que je fasse ta volonté». C'est ce qu'il essaie de faire dans sa vie.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

Célébration de la fête de Noël au C.h.u (Brazzaville)

Ignace Ngakala a participé à une messe célébrée en faveur des enfants malades

La direction générale du C.h.u (Centre hospitalier et universitaire) de Brazzaville a renouvelé, comme cela est devenu une tradition, ces dernières années, la célébration de Noël, avec les enfants malades qui y sont hospitalisés. C'était dimanche 25 décembre 2011, dans le hall du C.h.u, transformé à cette occasion, en chapelle qui a accueilli les enfants malades, la délégation de la direction générale conduite par Ignace Ngakala, le directeur général, les médecins, les infirmiers ainsi que les gardes-malades. Présidée par l'abbé Paul Diassouka, aumônier du C.h.u, cette célébration était animée par la chorale Père Paul Ondia de la paroisse Sainte-Marie de Ouenzé. Dans son homélie, le célébrant a rappelé au peuple de Dieu qu'aujourd'hui, nul ne peut être triste, car nous sommes appelés à vivre dans la joie que procure la présence du Dieu-fait-homme. De même, nul n'a le droit de vivre dans les ténèbres, car un jour nouveau s'est levé, celui de la paix, de la joie et de la victoire. Par ce geste louable, la direction générale du C.h.u a voulu, une fois de plus être proche des enfants malades, à l'occasion de la solennité de Noël, comme pour dire que le centre fait de son mieux pour soulager leurs souffrances. Après la messe, ils ont reçu des dons, notamment des jouets, et la joie était parmi eux. Dans son mot, Ignace Ngakala a remercié le personnel soignant et les malades d'avoir participé à cette célébration, tout en demandant aux gardes-malades de transmettre aux enfants malades ses souhaits de bonne fête et surtout de prompt guérison. Un repas de fête a été offert à tous les enfants-malades et au personnel soignant de garde. Une occasion de resserrer les liens entre eux.

Xavier MPOUGALOGUI

LA SEMAINE AFRICAINE N° 3157 Mardi 10 Janvier 2012 - PAGE 11

Quartier Foucks (Pointe-Noire)

La Fondation Azur Congo a réhabilité le complexe scolaire 28 Juin 1968

Au regard de l'état de délabrement très avancé qu'affichait le complexe scolaire 28 Juin 1968, qui abrite le cycle primaire et le collège situé au quartier Foucks, dans le troisième arrondissement Tié-Tié, à Pointe-Noire, l'espoir était placé sur un généreux donateur capable de rénover ce complexe. La société Equateur Télécom Azur Congo, principal donateur, a décidé de voler au secours des enfants du quartier Foucks. A travers sa Fondation Azur Congo, des travaux de réfection dudit complexe ont été réalisés. La remise officielle du complexe scolaire rénové a eu lieu, samedi 24 décembre 2011, sous le patronage de Murielle Nganongo, assistante de direction, en lieu et place de Jean Bruno Obambi, président de la Fondation Azur Congo.

La cérémonie de remise officielle du complexe scolaire 28 Juin 1968 a mobilisé les élèves et leurs parents. Côté officiel, on pouvait relever la présence d'Emilien Gervais Mapakou, représentant le directeur départemental de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation de Pointe-Noire, Jean Marie Loemba, inspecteur de l'enseignement primaire, chef de la circonscription scolaire de Tié-Tié, du colonel Pierre Nsa, commissaire de police du commissariat de Tié-Tié, Honorine Loemba Mahoungou, Jean-Baptiste Matsoumba, respectivement directrice de la vague A et directeur de la vague B, le personnel enseignant, les élèves et les parents d'élèves. Dans son mot de bienvenue, la directrice de la vague A a remercié la Fondation Azur Congo, pour ses efforts dans la réha-

bilitation du complexe scolaire: «Le complexe scolaire 28 juin 1968, resté longtemps dans un état de délabrement très avancé, vient d'être rénové, grâce à la Fondation Azur Congo. Pendant plusieurs années, notre cour était transformée en un boulevard par les voitures, en même temps, un passage pour les piétons, perturbant ainsi le bon déroulement des cours. Certaines salles de classe ayant une toiture défectueuse ne pouvaient plus être utilisées pendant la période pluvieuse. Par insuffisance de tables-bancs, certains élèves prenaient les cours à même le sol. L'école manquait, également, les latrines modernes et un point d'eau. Mais, avec le concours de la Fondation Azur Congo, notre complexe scolaire retrouve un éclat particulier. Tel est le vœu de Madame Rosalie Kama



La remise de dons.

Niamayoua, ministre de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation. C'est pourquoi, la population scolaire du complexe 28 juin, par ma voix, remercie infiniment la Fondation Azur Congo et prend

l'engagement de conserver en bon état tous ces acquis». Prenant la parole, à son tour, Murielle Nganongo, loin de faire un bilan des activités réalisées par la Fondation au Congo, a présenté ses objec-



Une vue de l'école rénovée.

tifs. «Depuis moins d'un an, la Fondation Azur Congo est aux côtés des élèves, en réhabilitant et modernisant les écoles et, souvent, en leur donnant les outils pour un meilleur apprentissage. Après Ewo et Brazzaville, c'est un véritable honneur de nous voir tous réunis dans l'enceinte de l'école 28 juin 1968, de Tié-Tié, fraîchement rénovée et habillée de jolies couleurs. La Fondation tient à apporter sa pierre à l'édifice, pour toujours être à l'écoute des personnes dans le besoin et montrer à tous, les réalités de certains d'entre nous, afin que chacun puisse faire un pas vers son voisin qui, souvent, a besoin de l'essentiel. En cette période de fin d'année qui est synonyme de communion avec les autres, la Fondation Azur Congo tient à donner de l'attention à ceux qui en manquent quotidiennement.

Que ceux qui sont souvent oubliés, soient mis au premier plan dans nos pensées». La Fondation Azur Congo n'a pas fait les choses à moitié. Elle a fait don de matériel didactique, des produits pharmaceutiques aux enseignants et des kits scolaires aux élèves qui se sont distingués par leur travail en classe, au premier trimestre. Pour la petite histoire, rappelons que cette école a été créée en 1950, sous le nom de Saint François, par le père Michel Léandre, encore vivant en France. Elle a été débaptisée 28 juin 1968, en 1975, lors du colloque de l'enseignement tenu à Brazzaville, en juin de la même année. Et Jean-Baptiste Matsoumba est le 18^{ème} directeur après son fondateur.

Equateur Denis NGUIMBI


eni Congo s.a.

PORTE À LA CONNAISSANCE DU PUBLIC QU'ELLE PROCEDE A UN RECRUTEMENT DE PERSONNEL. LES CANDIDATS DOIVENT ETRE DE NATIONALITE CONGOLAISE, ET RESPONDE AUX CRITERES SUIVANTS:

- Ingénieur Exploration Pétrolière:** Diplômé en Géologie, minimum Bac 5 ou d'un diplôme équivalent. Avoir une expérience professionnelle significative d'au moins 3 ans dans le domaine de la Géologie Pétrolière. Maîtrise indispensable de la langue anglaise. Etre âgé d'au plus 35 ans au 31.12.2011
- Technicien Supérieur Hygiène Sécurité et Environnement:** Formation Scientifique Bac +4/5, avec minimum une expérience significative de 5 ans dans les domaines de l'Hygiène, Sécurité, Environnement, des Techniques de Laboratoire. La connaissance de l'industrie du pétrole serait un plus. Très bon niveau d'anglais indispensable. Etre âgé d'au plus 35 ans au 31.12.2011
- Expert Gestion Comptable et Fiscalité du Personnel:** Diplômé des Sciences de Gestion, de fiscalité (Bac + 5) ou d'un diplôme équivalent avec une expérience d'au moins 8 ans dans la gestion administrative du personnel, des Finances, dans les missions d'audits RH et finances, dans les missions de conseil en entreprise.

DOSSIER DE CANDIDATURE: Lettre de motivation, Curriculum Vitae, photocopies des derniers diplômes.
A adresser à: ENI CONGO S.A. – Direction Générale – B.P. 706 Pointe-Noire, ou à déposer à: Pointe-Noire, Direction Générale (Complexe Bureau)
Brazzaville: Bureau de Liaison Eni Congo, Avenue Foch, Centre-ville en face de la DGMC.

DATE DE CLOTURE: 16 Janvier à 17h30
La date des épreuves de sélections sera communiquée directement aux candidats présélectionnés.

Réf. ONEMO: 829/2011




BUROTOP IRIS

Microsoft
GOLD CERTIFIED
Partner


GOLD PARTNER

PROMO SPECIAL ETUDIANT !
Prix Fou pour un Portable Neuf !!!

du 20 Octobre au 20 Novembre !!

LAPTOP Fujitsu Siemens

295.000
FCFA*



- * Processeur INTEL à 2.13GHZ
- * 2GO de RAM
- * 320GO de disque dur
- * Lecteur Graveur DVD RW+/-
- * Ecran 15,6"
- * Clavier Numérique
- * Green IT

 **Licence originale WINDOWS 7**

+ **Licence originale Microsoft Office 2010 offerte !!!!**



Brazzaville, Centre Ville, Avenue Foch, Face la Mandarine - Tel: 05 577 78 88 - 06 669 60 60
Pointe-Noire, Après Rond Point Kassai, Face Pâtisserie La Cité - Tel: 04 40 66 555 - 04 453 53 53

www.burotop.net

*Prix HT/Cette offre est réservée aux particuliers et dans la limite du stock disponible.

Roifc (Réseau d'observateurs indépendants de la forêt du Congo) Aider à améliorer la transparence dans le secteur forestier

Dans le souci de lutter contre l'exploitation forestière et le commerce du bois produit de façon illégale, il a été créé le Roifc (Réseau d'observateurs indépendants de la forêt du Congo), dont le lancement officiel des activités a eu lieu, vendredi 16 décembre 2011, à l'Agence congolaise de la faune et des aires protégées Emile Biayenda, jadis appelée cité Ecofac, à côté du Tennis club, à Brazzaville.

Ce réseau vise, en effet, à identifier et à mettre en réseau les organisations de la société civile dans cinq départements du Congo: le Kouilou, le Niari, la Lékoumou, la Likouala et la Cuvette-Ouest. Suite au financement de 124.919 dollars américains, dont a bénéficié l'O.n.g Cedev (Congo environnement et développement), de la part de l'Union européenne et par l'intermédiaire de la Fao (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture), dans le cadre de son programme d'appui à l'application des réglementations forestières, à la gouvernance et aux échanges commerciaux pour les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique. Un financement qui permettra d'exécuter les activités du projet Roifc dans les cinq départements du Congo ci-dessus cités. Le réseau va, également, sensibiliser les organisations de la société civile sur l'Apv /Flegt (Accord de partenariat volontaire avec l'Union européenne, dans le cadre du processus d'application de la réglementation, de la gouvernance et du commerce du bois); initier les organisations de la société civile aux techni-

ques d'observation indépendante, pour le suivi de la mise en application de la loi et la réglementation dans le secteur forestier. Avec l'appui de ce réseau, la société civile va se positionner comme un acteur capable d'influencer le système de l'accord de partenariat volontaire en amont et en aval. Aussi la société civile doit-elle s'organiser et se structurer pour jouer son rôle, avec l'implémentation du projet au niveau local. Le potentiel du réseau est, donc, l'une des réponses à la question du rôle que doit jouer la société civile. Pour Stéphane Sourdin, attaché de coopération des forêts, route et développement urbain, à la délégation de l'Union européenne, «nous sommes à la veille d'une année décisive pour l'accord de partenariat volontaire Flegt, parce que les premiers certificats de cet accord seront émis par le Congo et, seront une preuve de sa production légale, pour les acheteurs du bois congolais. La présence de ces certificats est une assurance de légalité. Et la légalité, c'est le gouvernement, qui en est le garant dans cet accord». Marius Saya-Maba, assistant chargé de programme



La gestion forestière se doit d'être transparente.

à la Fao, a, quant à lui, apprécié cette initiative en matière de gestion durable des forêts. «Il est, donc, question de saluer à travers l'O.n.g Congo environnement et développement le dynamisme des acteurs de la société civile nationale, qui sont capables d'oser dans des programmes aussi compétitifs et ramener des financements au pays, pour accompagner la mise en œuvre d'une initiative qui est salutaire pour l'Etat, les communautés et le patrimoine forestier», a-t-il dit. Kanté Mamadou, directeur administratif et financier, au Ministère du développement durable, de l'économie forestière et de l'environnement, qui a présidé la cérémonie de lancement, a affirmé qu'«à travers le lancement du projet portant

création d'un réseau d'observateurs indépendants de la forêt au Congo, il est confirmé que le Congo est le véritable laboratoire d'expérimentation de la gestion rationnelle des ressources forestières, dans la sous-région Afrique centrale. Si l'administration s'organise à son niveau, pour apporter sa part, nous souhaitons qu'il en soit de même pour le secteur privé et la société civile». Pour mémoire, c'est en juin 2010 que le Congo a signé, volontairement, avec l'Union européenne, un accord de partenariat volontaire, dans le cadre du processus d'application des réglementations forestières et des échanges commerciaux, Apv/Flegt.

Philippe BANZ

P.d.a.r.p (Projet de développement agricole et de réhabilitation des pistes rurales)

A un an de sa fin, une mission de la Banque mondiale fait le point de son avancement

Faire le point de l'état d'avancement du projet à un an de sa clôture et préparer un plan d'action concret, en vue de l'achèvement des activités avant le 31 décembre 2012 sont les objectifs de la mission de supervision de la Banque Mondiale qui séjourne au Congo, du 9 au 20 janvier 2012, dans le cadre du P.d.a.r.p (Projet de développement agricole et de réhabilitation des pistes rurales). Cette mission de supervision intervient une année après la revue à mi-parcours du 10 au 21 janvier 2011 qui a permis de réviser à la baisse les objectifs cibles du projet.

Plusieurs spécialistes de la Banque mondiale sont de cette mission de supervision du P.d.a.r.p, conduite par Amadou Oumar BA, chargé de projet. A son menu: des séances de travail avec les ministres en charge de l'agriculture et de la pêche et, des visites de terrain dans les départements des Plateaux, de la Bouenza et du Pool.

En effet, avec 8 milliards F.Cfa de budget, soit 40% de tout le budget du projet, le P.d.a.r.p a lancé, en cinq ans, presque toutes les activités prévues en 2011. Sur 48 activités programmées, 35 ont été bouclées en totalité; 12 sont en cours d'exécution et une activité a été annulée. Ce qui représente un taux d'exécution physique d'environ 79%. Le projet a, en outre, tenu quatre réunions du comité de pilotage.

Le P.d.a.r.p, qui a atteint la vitesse de croisière dans la mise en œuvre de ses activités en 2011, son année phare, a encaissé, cette année, la totalité des fonds de contrepartie gouvernementale à hauteur de 4 milliards F.Cfa. Une expression de la ferme volonté du gouvernement congolais d'honorer ses engagements vis-à-vis de ses partenaires financiers, en l'occurrence la Banque mondiale, et celle de voir le P.d.a.r.p rattraper le retard observé dans la mise en œuvre de ses activités, en vue d'atteindre l'objectif de développement du projet au 31 décembre 2012, date de sa clôture.

Pour rappel, le P.d.a.r.p est un projet du gouvernement congolais cofinancé par la Banque mondiale, pour un montant total d'environ 20 milliards F.Cfa. Il s'exécute à travers trois composantes essentielles: le renforcement des capacités du Ministère de l'agriculture et de l'élevage et du Ministère de la pêche et de l'aquaculture, la réhabilitation des pistes rurales et des infrastructures de marchés, l'appui aux activités productives et génératrices de revenu en milieu rural. Des activités qui ont pour objectif principal d'accroître la production et d'améliorer les revenus des producteurs ruraux.

Viclaire MALONGA

Libres propos

L'église doit se démettre de «l'évangélisation marketing» pour «l'évangélisation rédemption»!

Nous ne voudrions pas emboîter les pas des marxistes ou des partisans de la riche théologie de libération, historiquement mal appliquée, tant les contextes ont rendu difficile d'assimiler l'idéal à l'opérationnel. Il sied de reconnaître, avant tout, que l'efficacité de la mission évangélicatrice de l'Eglise est, en amont et en aval, l'œuvre miséricordieuse du Saint-Esprit qui, providentiellement, rejoint, éclaire, stimule et fructifie l'action intelligente et docile de l'homme. D'ailleurs, avec ou sans l'homme, le plan du salut de Dieu jamais n'échouera.



Aubin Banzouzi.

Nous ne sommes dans une certaine mesure que des ouvriers inutiles, mais nécessaires à l'œuvre, si animés, nous le sommes par ce même Esprit sanctificateur qui gouverne mystérieusement cette Eglise de Dieu, et qui déjoue les plans de profanation des principautés maléfiques de ce monde. Aussi pour ne pas nous rendre complice de la «profanation du temple», consacré exclusivement à la gloire de Dieu, nous trouvons judicieux d'oser sonner l'alarme pour qu'ensemble, nous mettions fin au mercantilisme et au clientélisme qui semblent prévaloir, insinueusement sur la

pureté et l'orthodoxie de la foi et de l'agir chrétien, suivant les Saintes écritures et le Magistère de l'Eglise. Selon l'adage français «charité bien ordonnée commence par soi-même», contre toute polémique, nous nous excluons, préférentiellement, de regarder les autres églises, pour ne parler que de et à l'Eglise Catholique, notre unique et interchangeable mère. Certes qu'il serait moins honnête, à la limite, une hérésie, d'affirmer gratuitement que la parole de Dieu et les sacrements sont devenus commercialisables dans l'Eglise, mais nous ne pouvons

pas néanmoins ne pas redouter certaines attitudes et pratiques irréligieuses des chrétiens que nous sommes (laïcs ou consacrés) face à l'argent au sein de l'Eglise. N'attisons-nous pas la sainte colère du Seigneur Jésus, homme-Dieu, qui jadis a chassé les marchands au temple? Nous savons, objectivement, que le peuple de Dieu qui constitue l'Eglise militante, ici-bas, est un peuple de chair, appelé naturellement à satisfaire tous les besoins sociaux et vitaux légitimes du commun des humains, et qu'être baptisé n'est pas forcément un gage de perfection. Mais, cela n'autorise aucun membre de l'Eglise qui est le corps vivant du Christ, prêtre ou fidèle soit-il, à ne pas veiller, continuellement, à sa dignité chrétienne et à celle de sa communauté restreinte. En effet, l'Eglise, en tant qu'institution sociale, est jugée par le témoignage de tous les chrétiens, maillons d'une même chaîne. Bien que certains travers et déviances ont conquis nos habitudes et semblent prendre de l'ampleur d'une génération à l'autre sous le souffle de la mondialisation avec sa globalisation aliénante; aujourd'hui et demain encore, l'Eglise doit militer, avec éner-

gie et transparence, dans toute son extension géographique, pour être un signe et un ferment d'exemplarité dans la gestion des ressources humaines (sans vouloir chosifier l'humain), la gestion des finances, du patrimoine matériel et immatériel, non pas pour devancer dans la course d'accumulation des biens prétendument destinés aux démunis, mais plutôt pour travailler pleinement au relèvement intégral de l'homme dans la pluralité de son être, pour qu'aujourd'hui l'évangélisation, au Congo et ailleurs, cesse de présenter l'image d'une propagande mercantiliste, pour demeurer prophétiquement rédemptrice dans l'histoire, selon le plan et la grâce illimitée de Dieu. Nous rappelons que ce n'est point une invitation à se désengager à soutenir, par des moyens humains, l'œuvre d'évangélisation: que les esprits les moins lucides ne détournent, donc, pas cet humble avis, destiné à un examen de conscience commune, pour satisfaire leur égoïsme envers les oints par qui Dieu nous guide.

Aubin BANZOUZI,
Catéchiste à la paroisse
Saint Kisito



Radio Magnificat 93.7 FM, votre Radio, à votre service !

Pour vos:

- Communiqués nécrologiques
- Communiqués divers - Annonces
- Messes en direct
- Reportages radio et vidéo (messe, mariage et autres événements)
- Publi-reportages (faire connaître vos activités, écoles, entreprises, etc.)
- Production des documentaires vidéo
- Production et montage des clips vidéo pour vos chants
- Production et montage des spots publicitaires audio et vidéo
- Diffusion de spots publicitaires, etc.

Tout est fait avec amour !

La Radio de la Joie, la Joie de ceux qui (s)aiment ! 93.7 FM

Nos Contacts: Tel: 531 12 60 - 543 12 30 - 952 17 68
E-mail: radio.magnificat@yahoo.fr

Radio Magnificat est située dans l'enceinte du Centre Interdiocésain des Œuvres (CIO), près du CHU, derrière l'Ambassade de Chine

S r x u # j h # r q q h v # d j q d o | v h v /
m ñ d l p h # p l u h
O d # / h p d l q h # i u l f d l q h 1

MINISTERE DES FINANCES, DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC
Comité de Gestion des Fonds PPT
PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DE TRANSPARENCE ET DE GOUVERNANCE
Unité d'Exécution du Projet - Financement Budget de l'Etat- Fonds PPT
B.P 2116 Brazzaville, République du Congo, Tel : 635 53 22,
E-mail: prctg@yahoo.fr ; Site du MFBPP: WWW.mefb-cg.o

Appel d'offres National

N°156T/MFBPP-CAB/PPT/PRCTG-UEP-SPM/12

«Construction d'un logement de trois (03) pièces jumelées au CSI à PMAE du village AKOU, District d'ABALA, dans le Département des PLATEAUX»

Date: le Vendredi 06 Janvier 2012

1. Le Gouvernement de la République du Congo a prévu dans son budget au titre de l'exercice 2012, des fonds (PPT) pour financer les travaux de construction des infrastructures sanitaires dans le département des Plateaux. Une partie de ces fonds sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre des travaux de construction d'un logement de trois (03) pièces jumelées au CSI à PMAE du village AKOU, District d'ABALA, dans le département des PLATEAUX.

2. Le Gouvernement de la République du Congo par l'entremise du Ministère des Finances, du Budget et du Portefeuille Public a chargé le Projet de Renforcement des Capacités de Transparence et de Gouvernance (PRCTG) pour la mise en œuvre de ces travaux.

3. Dans le cadre de la mission qui lui est confiée, le PRCTG lance un Appel d'Offres National pour les travaux de construction d'un logement de trois (03) pièces jumelées au CSI à PMAE du village AKOU, District d'ABALA, dans le département des PLATEAUX» pour les travaux suivants : Installation chantier, Terrassement, Gros œuvres (Fondation, Maçonnerie), Toiture, Menuiserie et faux plafond, Electricité, Revêtement, Plomberie sanitaire, Assainissement, Revêtement carrelé, Peinture, Aménagement des abords du bâtiment.

4. Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté pendant les heures ouvrables de 10 heures à 16 heures et peut être acheté moyennant paiement d'un montant non remboursable de 150.000 Francs CFA auprès du PRCTG à l'adresse ci-dessous citée. Le paiement devra être effectué en espèce au PRCTG.

5. Le processus de sélection se déroulera conformément aux procédures en vigueur au PRCTG.

6. Les offres doivent être présentées en cinq (05) exemplaires dont un (01) original et quatre (04) copies, et être déposées contre récépissé au secrétariat de l'Unité d'Exécution du PRCTG au plus tard le mardi 14 février 2012 à 12 heures précises et devront porter la mention: APPEL D'OFFRES NATIONAL N°156T/MFBPP-CAB/PPT/PRCTG-UEP-SPM/12 à l'adresse ci-après:

PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DE TRANSPARENCE ET DE GOUVERNANCE
UNITE D'EXECUTION DU PROJET.
SECTION PASSATION DES MARCHES
B.P 2116 Brazzaville, République du Congo
Derrière le Commissariat Central de Police de Brazzaville

Les offres devront être accompagnées d'une garantie d'offre d'un montant de 3 000 000 FCFA payable en espèce, par chèque certifié, chèque de banque ou par caution bancaire, récupérable en cas de non adjudication. Les offres reçues après le délai fixé ci-dessus seront rejetées.

7. L'ouverture des plis sera effectuée au siège du PRCTG à l'adresse mentionnée ci-dessus, mardi 14 février 2012 à 13 heures précises en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés qui souhaitent y être présents.

Le Directeur de Cabinet
Jean-Raymond DIRAT

MINISTERE DES FINANCES, DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC
Comité de Gestion des Fonds PPT
PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DE TRANSPARENCE ET DE GOUVERNANCE
Unité d'Exécution du Projet - Financement Budget de l'Etat- Fonds PPT
B.P 2116 Brazzaville, République du Congo, Tel : 635 53 22,
E-mail: prctg@yahoo.fr ; Site du MFBPP: WWW.mefb-cg.o

Appel d'offres National

N°157T/MFBPP-CAB/PPT/PRCTG-UEP-SPM/12

«Construction d'un logement de trois (03) pièces jumelées au CSI à PMAE du Village MBOUBE, District d'ABALA, dans le Département des PLATEAUX»

Date: le Vendredi 06 Janvier 2012

1. Le Gouvernement de la République du Congo a prévu dans son budget au titre de l'exercice 2012, des fonds (PPT) pour financer les travaux de construction des infrastructures sanitaires dans le département des Plateaux. Une partie de ces fonds sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre des travaux de construction d'un logement de trois (03) pièces jumelées au CSI à PMAE du Village MBOUBE, District d'ABALA, dans le département des PLATEAUX.

2. Le Gouvernement de la République du Congo par l'entremise du Ministère des Finances, du Budget et du Portefeuille Public a chargé le Projet de Renforcement des Capacités de Transparence et de Gouvernance (PRCTG) pour la mise en œuvre de ces travaux.

3. Dans le cadre de la mission qui lui est confiée, le PRCTG lance un Appel d'Offres National pour les travaux de construction d'un logement de trois (03) pièces jumelées au CSI à PMAE du Village MBOUBE, District d'ABALA, dans le département des PLATEAUX» pour les travaux suivants: Installation chantier, Terrassement, Gros œuvres (Fondation, Maçonnerie), Toiture, Menuiserie et faux plafond, Electricité, Revêtement, Plomberie sanitaire, Assainissement, Revêtement carrelé, Peinture, Aménagement des abords du bâtiment.

4. Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté pendant les heures ouvrables de 10 heures à 16 heures et peut être acheté moyennant paiement d'un montant non remboursable de 150.000 Francs CFA auprès du PRCTG à l'adresse ci-dessous citée. Le paiement devra être effectué en espèce au PRCTG.

5. Le processus de sélection se déroulera conformément aux procédures en vigueur au PRCTG.

6. Les offres doivent être présentées en cinq (05) exemplaires dont un (01) original et quatre (04) copies, et être déposées contre récépissé au secrétariat de l'Unité d'Exécution du PRCTG au plus tard le mardi 14 février 2012 à 12 heures précises et devront porter la mention: APPEL D'OFFRES NATIONAL N°157T/MFBPP-CAB/PPT/PRCTG-UEP-SPM/12 à l'adresse ci-après:

PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DE TRANSPARENCE ET DE GOUVERNANCE
UNITE D'EXECUTION DU PROJET.
SECTION PASSATION DES MARCHES
B.P 2116 Brazzaville, République du Congo
Derrière le Commissariat Central de Police de Brazzaville

Les offres devront être accompagnées d'une garantie d'offre d'un montant de 3 000 000 FCFA payable en espèce, par chèque certifié, chèque de banque ou par caution bancaire, récupérable en cas de non adjudication. Les offres reçues après le délai fixé ci-dessus seront rejetées.

7. L'ouverture des plis sera effectuée au siège du PRCTG à l'adresse mentionnée ci-dessus, le mardi 14 février 2012 à 13 heures précises en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés qui souhaitent y être présents.

Le Directeur de Cabinet
Jean-Raymond DIRAT

MINISTERE DES FINANCES, DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC
Comité de Gestion des Fonds PPT
PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DE TRANSPARENCE ET DE GOUVERNANCE
Unité d'Exécution du Projet - Financement Budget de l'Etat- Fonds PPT
B.P 2116 Brazzaville, République du Congo, Tel : 635 53 22,
E-mail: prctg@yahoo.fr ; Site du MFBPP: WWW.mefb-cg.o

Appel d'offres National

N°158T/MFBPP-CAB/PPT/PRCTG-UEP-SPM/12

«Construction d'un logement de trois (03) pièces jumelées au CSI à PMAE du village EKOUASSEDE, District d'ABALA, dans le Département des PLATEAUX»

Date: le Vendredi 06 Janvier 2012

1. Le Gouvernement de la République du Congo a prévu dans son budget au titre de l'exercice 2012, des fonds (PPT) pour financer les travaux de construction des infrastructures sanitaires dans le département des Plateaux. Une partie de ces fonds sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre des travaux de construction d'un logement de trois (03) pièces jumelées au CSI à PMAE du village EKOUASSEDE, District d'ABALA, dans le département des PLATEAUX.

2. Le Gouvernement de la République du Congo par l'entremise du Ministère des Finances, du Budget et du Portefeuille Public a chargé le Projet de Renforcement des Capacités de Transparence et de Gouvernance (PRCTG) pour la mise en œuvre de ces travaux.

3. Dans le cadre de la mission qui lui est confiée, le PRCTG lance un Appel d'Offres National pour les travaux de construction d'un logement de trois (03) pièces jumelées au CSI à PMAE du village EKOUASSEDE, District d'ABALA, dans le département des PLATEAUX» pour les travaux suivants : Installation chantier, Terrassement, Gros œuvres (Fondation, Maçonnerie), Toiture, Menuiserie et faux plafond, Electricité, Revêtement, Plomberie sanitaire, Assainissement, Revêtement carrelé, Peinture, Aménagement des abords du bâtiment.

4. Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté pendant les heures ouvrables de 10 heures à 16 heures et peut être acheté moyennant paiement d'un montant non remboursable de 150.000 Francs CFA auprès du PRCTG à l'adresse ci-dessous citée. Le paiement devra être effectué en espèce au PRCTG.

5. Le processus de sélection se déroulera conformément aux procédures en vigueur au PRCTG.

6. Les offres doivent être présentées en cinq (05) exemplaires dont un (01) original et quatre (04) copies, et être déposées contre récépissé au secrétariat de l'Unité d'Exécution du PRCTG au plus tard le mardi 14 février 2012 à 12 heures précises et devront porter la mention :APPEL D'OFFRES NATIONAL N°158T/MFBPP-CAB/PPT/PRCTG-UEP-SPM/12 à l'adresse ci-après :

PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DE TRANSPARENCE ET DE GOUVERNANCE
UNITE D'EXECUTION DU PROJET.
SECTION PASSATION DES MARCHES
B.P 2116 Brazzaville, République du Congo
Derrière le Commissariat Central de Police de Brazzaville

Les offres devront être accompagnées d'une garantie d'offre d'un montant de 3 000 000 FCFA payable en espèce, par chèque certifié, chèque de banque ou par caution bancaire, récupérable en cas de non adjudication. Les offres reçues après le délai fixé ci-dessus seront rejetées.

7. L'ouverture des plis sera effectuée au siège du PRCTG à l'adresse mentionnée ci-dessus, le mardi 14 février 2012 à 13 heures précises en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés qui souhaitent y être présents.

Le Directeur de Cabinet
Jean-Raymond DIRAT

MINISTERE DES FINANCES, DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC
Comité de Gestion des Fonds PPT
PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DE TRANSPARENCE ET DE GOUVERNANCE
Unité d'Exécution du Projet - Financement Budget de l'Etat- Fonds PPT
B.P 2116 Brazzaville, République du Congo, Tel : 635 53 22,
E-mail: prctg@yahoo.fr ; Site du MFBPP: WWW.mefb-cg.o

Appel d'offres National

N°159T/MFBPP-CAB/PPT/PRCTG-UEP-SPM/12

«Construction d'un logement de trois (03) pièces jumelées au CSI à PMAE PANGOU BENJAMIN à POINTE-NOIRE»

Date: le Vendredi 06 Janvier 2012

1. Le Gouvernement de la République du Congo a prévu dans son budget au titre de l'exercice 2012, des fonds (PPT) pour financer les travaux de construction des infrastructures sanitaires dans le département de POINTE-NOIRE. Une partie de ces fonds sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre des travaux de construction d'un logement de trois (03) pièces jumelées au CSI à PMAE PANGOU BENJAMIN à POINTE-NOIRE.

2. Le Gouvernement de la République du Congo par l'entremise du Ministère des Finances, du Budget et du Portefeuille Public a chargé le Projet de Renforcement des Capacités de Transparence et de Gouvernance (PRCTG) pour la mise en œuvre de ces travaux.

3. Dans le cadre de la mission qui lui est confiée, le PRCTG lance un Appel d'Offres National pour les travaux de construction d'un logement de trois (03) pièces jumelées au CSI à PMAE PANGOU BENJAMIN à POINTE-NOIRE» pour les travaux suivants : Installation chantier, Terrassement, Gros œuvres (Fondation, Maçonnerie), Toiture, Menuiserie et faux plafond, Electricité, Revêtement, Plomberie sanitaire, Assainissement, Revêtement carrelé, Peinture, Aménagement des abords du bâtiment.

4. Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté pendant les heures ouvrables de 10 heures à 16 heures et peut être acheté moyennant paiement d'un montant non remboursable de 150.000 Francs CFA auprès du PRCTG à l'adresse ci-dessous citée. Le paiement devra être effectué en espèce au PRCTG.

5. Le processus de sélection se déroulera conformément aux procédures en vigueur au PRCTG.

6. Les offres doivent être présentées en cinq (05) exemplaires dont un (01) original et quatre (04) copies, et être déposées contre récépissé au secrétariat de l'Unité d'Exécution du PRCTG au plus tard le mardi 14 février 2012 à 12 heures précises et devront porter la mention :APPEL D'OFFRES NATIONAL N°159T/MFBPP-CAB/PPT/PRCTG-UEP-SPM/12 à l'adresse ci-après :

PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DE TRANSPARENCE ET DE GOUVERNANCE
UNITE D'EXECUTION DU PROJET.
SECTION PASSATION DES MARCHES
B.P 2116 Brazzaville, République du Congo
Derrière le Commissariat Central de Police de Brazzaville

Les offres devront être accompagnées d'une garantie d'offre d'un montant de 3 000 000 FCFA payable en espèce, par chèque certifié, chèque de banque ou par caution bancaire, récupérable en cas de non adjudication. Les offres reçues après le délai fixé ci-dessus seront rejetées.

7. L'ouverture des plis sera effectuée au siège du PRCTG à l'adresse mentionnée ci-dessus, le mardi 14 février 2012 à 13 heures précises en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés qui souhaitent y être présents.

Le Directeur de Cabinet
Jean-Raymond DIRAT

Après la création d'Écair, que deviennent la compagnie Lina Congo et son personnel?

D'aucuns s'interrogeraient sur le pourquoi de cette question, alors que les Congolais savent que la compagnie Lina Congo n'existe plus, parce qu'ayant disparu du ciel national. Pourtant, avec l'avènement, hier de la Nouvelle Air Congo, puis d'Air Congo et aujourd'hui d'Equatorial Congo Airlines (ECAir), il nous semble important de nous interroger sur l'imbricatio qu'est devenue Lina Congo qui, pourtant, existe juridiquement mais sans existence effective. La nomination, en conseil des ministres du 30 novembre 2021, de Mme Beyina Moussa Fatima, au poste de directrice générale de la compagnie ECAir, consacre cette dernière comme étant la compagnie aérienne congolaise, devenant, de facto, la représentante du Congo dans l'espace aérien, tant national qu'international. Nous tenterons, d'abord, d'examiner l'existence de Lina Congo et, ensuite, de comprendre pourquoi la compagnie nationale a disparu du ciel congolais alors que, paradoxalement, elle continue d'exister juridiquement. Puis, nous chercherons à savoir ce qui a été entrepris pour la création d'une nouvelle compagnie aérienne, en lieu et place de Lina Congo, ce que sont devenus ses travailleurs et pourquoi leurs droits ne sont pas, jusqu'à ce jour, payés par leur employeur qu'est l'Etat congolais, puisque apparemment Lina Congo ne volera plus.



Par Serge Albert Nkoua.

clamé d'Air Congo semble n'avoir été qu'un feu de paille. Une fois de plus, le trésor public payera les frais des agendas cachés du personnel dirigeant. Ne faudrait-il pas craindre, à juste titre, que ces MA 60 acquis à l'état neuf ne prennent le chemin emprunté par le Boeing 737, le Fokker 27 et autres Twin Otter qui permettaient à Lina Congo de desservir les contrées lointaines de notre pays telles qu'Impfondo, Ouesso, Souaké, Zanaga, Mossendjo, Sibiti, Kellé, Ewo, Owando, etc?

Entre temps, la société Nouvelle Air Congo est née et a disparu sitôt le départ de son géniteur de la tête du département. Air Congo, qui se devait de le remplacer, est cloué au sol. Aujourd'hui, c'est le tour de la société ECAir de tenir le haut du pavé. Cette dernière suscite un certain nombre d'interrogations à propos de son statut juridique et sur sa capacité à assurer la couverture de la desserte nationale. Est-elle une compagnie d'Etat avec des capitaux privés comme Lina Congo à sa création? La compagnie ECAir est-elle destinée à remplacer Lina Congo, la Nouvelle Air Congo ou Air Congo? Somme toute, on est en droit de s'interroger sur la raison, pour le Congo, d'avoir construit et d'envisager de construire, à grands frais, des aéroports modernes dans chaque département, s'il n'est pas capable de disposer d'une compagnie nationale aérienne digne de ce nom, comme aux beaux vieux temps de Lina Congo?

De la situation du personnel de Lina Congo

On se pose logiquement la question de savoir que sont devenus les travailleurs de Lina Congo et à quand le paiement de leurs droits sans décote. Une partie du personnel avait été envoyée en Chine pour s'occuper des MA 60. Quelques quatre à cinq agents assurent la permanence à l'ex-siège de Lina Congo, pour évacuer les affaires courantes sous la conduite du directeur général et du directeur administratif et financier.

Le reste des travailleurs n'a jamais été mis en congé technique, comme prévu par le code du travail; ceci pour minimiser tant soit peu les coûts salariaux comme dans toute société en difficulté. Ils cheminent donc avec l'imbricatio de leur compagnie et sont allés grossir les rangs des multitudes de chômeurs que le pays compte.

Pilote à Lina Congo, le conseiller aux transports du chef de l'Etat, aujourd'hui appelé à des fonctions hautement gratifiantes, a oublié ses bonnes idées de 2003 susmentionnées. Il a, en outre, oublié ses anciens collègues de Lina Congo qui crouissent dans la misère et broient du noir. Pourtant, sur ce dossier, il serait le meilleur avocat auprès du chef de l'Etat qui reste la seule autorité à même de dénouer toute situation bloquée comme celle de Lina Congo.

Concernant le paiement des droits légaux, quel est, à ce jour, le coût réel de ces droits? Ne continuent-ils pas à courir tant que la société Lina Congo n'est pas juridiquement liquidée? Les initiés en droit social -les inspecteurs du travail- disent, sans ambages, que lorsque l'employeur n'a pas rompu les liens contractuels le liant à son employé, le contrat continue de courir. En d'autres termes, il faudrait que l'employeur ait donné un congé de préavis à son employé, lui ait réglé ses droits légaux, lui ait fourni un certificat de travail, etc. pour que soit mis fin aux liens contractuels. C'est une règle élémentaire en droit du travail. L'Etat congolais, propriétaire de Lina Congo, l'ignore-t-il? On ne pourrait que s'en douter.

A propos des décotes estimées de 10 à 30% sur le règlement des droits légaux des travailleurs de Lina Congo, ces nouvelles distillées par la rumeur publique semblent être le fruit de l'imagination fertile des Congolais et apparaissent, plutôt, comme des blagues de mauvais goût.

En effet, il ne s'agit pas d'un marché surfacturé dont on renégocierait les prix pour les ramener à la juste mesure, parce que l'Etat s'estimerait lésé, mais bien des salaires et des droits légaux, fruit d'un travail, prévus par le code du travail congolais. On se poserait sans doute la question de savoir si l'Etat congolais procède par des décotes, quand il paie les arriérés des salaires de ses fonctionnaires. Le président de la République est-il au courant de ce qui semble apparaître comme une magouille savamment organisée?

Si cette affaire des décotes s'avérait exacte comme ce qui vient de se passer avec les travailleurs de l'ex-O.n.p.t qui ont vu leurs arriérés de salaires subir des décotes de 0,5% et 33% par l'ancien collectif de leur syndicat, sans doute, avec la complicité de quelques fonctionnaires véreux, le pouvoir, qui corrompt les syndicalistes sans moralité et encourage ses fonctionnaires à arnaquer, en portera toute la responsabilité et doit savoir que, membre du Bureau international du travail (B.i.t), l'Etat ne doit pas marcher sur les droits des travailleurs et que les voies de recours ne sont toujours pas à son avantage. En définitive, l'Etat congolais aura tout à gagner en payant sans histoire les droits contractuels et inaliénables des travailleurs de Lina Congo sans aucune décote, car depuis qu'ils sont abandonnés à eux-mêmes et tirent le diable par la queue.

Serge Albert NKOUA
Ancien Représentant
Lina Congo au Gabon

Immigration au Congo-Brazzaville: y a-t-il encore un capitaine dans le bateau?

Que de laisser-aller, d'attitude démissionnaire chez les responsables en charge des questions d'immigration! Quel cynisme, pourrait-on s'écrier, au regard de la situation de l'immigration au Congo-Brazzaville! Comment comprendre que nous soyons l'un des rares pays sans véritable contrôle de ceux qui entrent de façon irrégulière chez nous? L'immigration sous-régionale gangrène l'ensemble de notre pays et inquiète l'opinion nationale sur les risques qu'elle nous fait courir à l'horizon 2020, si des mesures drastiques d'assainissement et de régularisation ne sont pas prises dans les meilleurs délais.

A voir la perméabilité de nos frontières, la friabilité de nos ports, la corruptibilité de nos forces de l'ordre et de nos gardes frontières, on prendrait volontiers les meilleurs exemples occidentaux en la matière, et même africains:

En France, le fait de séjourner, de manière irrégulière, sur le territoire constitue un délit passible d'un an de prison, de 3.750 euros d'amende et de 3 ans d'interdiction du territoire. La petite enclave du Cabinda, à côté de nous, nous donne une bien bonne leçon sur la maîtrise des flux migratoires et, sans être xénophobe, ne permettrait pas un aussi «inconcevable laisser-aller» comme on pourrait le voir au Congo-Brazzaville.

La menace est évidente et pèse très certainement sur toutes les sphères de la vie nationale et, notamment, l'impact négatif sur les mœurs. C'est sans aucun doute l'explication à certains comportements déviants auxquels on assiste aujourd'hui, jadis inconnus dans notre société. La résurgence de certains phénomènes et l'apparition de nouveaux modes de vie dégradants gangrèment notre société comme on peut le constater:

- dans l'alimentaire: vente de manioc, de poulet pré-découpés; ouverture de restaurants insalubres jonchant les rues des quartiers, etc.
- dans le commerce et les services: vente à la criée, cordonniers ambulants, cireurs de chaussures, etc.

Il faut prendre le taureau par les cornes, mettre en place un dispositif qui fonctionne et reconduire à la frontière, sans aucune hésitation, tous les irréguliers. Plusieurs pays l'ont fait et continuent de le faire chaque fois que l'immigration illégale atteint le seuil de l'intolérable.

Après la fin de l'apartheid, l'Afrique du Sud avait commencé à accueillir des réfugiés, souvent clandestins, venant d'autres pays africains. Le gouvernement avait alors mis en place une politique stricte vis-à-vis de l'immigration illégale: un million de personnes avaient été reconduites à la frontière dans les années 90.

La législation en la matière existe, certainement, chez nous. Elle est connue des responsables en charge de ces questions. Seulement, nul n'ose prendre ses responsabilités. Lorsque l'on veut devenir Congolais, il y a des démarches officielles et légitimes à mener. Lorsqu'on veut s'établir dans un pays étranger, il y a aussi des conditions à remplir pour sa régularité. Comment donc, les autorités en la matière ne daignent-elles pas faire respecter cela? Comment concevoir que les pièces d'identité nationale soient vendues aux étrangers sans que les auteurs, de part et d'autre, ne soient inquiétés?

Si on n'y prend pas garde, on arrivera à des situations ingérables, tant le mal se sera répandu, avec pour corollaire, la perte de notre vraie identité, notre culture, bref, nos valeurs ancestrales. Combien d'étrangers au Congo possèdent-ils leurs titres de séjour? Comment les autorités opèrent-elles les contrôles subséquents aux frontières et sur le territoire national? Il faudra, absolument, se pencher sur la problématique et, compte tenu de la corruptibilité de certains fonctionnaires de l'Etat lors des contrôles systématiques et de répression, mettre en place «un corps spécialisé» qui pourra être composé d'agents issus des différents corps déjà existants, mais cette fois, dédié spécialement à la mission de contrôle, pour ne pas créer une ligne de dépense supplémentaire dans le budget de l'Etat, orthodoxie budgétaire oblige.

Comment en sommes-nous arrivés là: démission, négligence ou désintérêt des autorités? Cette situation a pu intervenir de multiples façons: soit après être entré de façon clandestine dans notre pays, soit pour être demeuré sur le territoire, après expiration de la durée de validité du titre de séjour, soit encore, dans le cas de ceux qui sont nés, sur le territoire national, de parents immigrés, parce que la demande de naturalisation n'a pas été effectuée. Il faudra aussi et enfin, faire évoluer la législation en la matière en intégrant: le contexte économique et social; l'évolution du droit des étrangers et des réfugiés.

Assainir le cadre juridique, si ce n'est pas encore le cas, renforcer et reformer en la matière, pour une législation plus adaptée, et l'accompagner d'une volonté politique, de façon à ce que son applicabilité ne souffre d'aucune ambiguïté et se donner un timing pour son appropriation par tous, notamment par ceux qui viennent séjourner chez nous, tant, durant cette période d'appropriation, la loi s'appliquant, les mesures s'enchaînant, les reconduites aux frontières se succédant, dissuaderaient plus d'un. Car notre tout autre problème et pas le moindre, c'est la faiblesse de nos lois, leur inapplication, quand ce n'est pas l'absence de lois. Pas de grand pays sans organe d'édition des règles générales fort et digne de ce nom (le pouvoir législatif). C'est la grande faiblesse de nos pays, ou quand celui-ci ne fait pas défaut, c'est l'exécutif qui ne suit pas ou un judiciaire qui subit les contre-coups de l'autre. Il est plus que jamais temps que les autorités en charge de l'immigration dans notre pays se réveillent de leur profond sommeil.



Par Diop Mahouckous.

De l'existence juridique de Lina Congo

Créée par la loi n°37-65 du 12 août 1965, «Lina Congo est morte de sa belle mort» avait affirmé, en 2005, sans état d'âme, devant notre auguste assemblée nationale, le ministre en charge des transports et de l'aviation civile, sans qu'aucun honorable n'ait levé le petit doigt pour en savoir plus.

Non, Lina Congo «n'est pas morte de sa belle mort». Juridiquement, Lina Congo existe bel et bien, par le fait du non abrogation de la loi qui l'a créée. On n'a pas souvenance d'un débat au Parlement sur un projet de loi devant abroger celle susmentionnée. Le Journal Officiel ne fait pas non plus mention d'une loi publiée en catimini qui abrogerait celle du 12 août 1965. Pourquoi «Lina Congo est morte de sa belle mort» quand elle existe juridiquement et est administrée par un directeur général nommé au cours de l'année 2004?

Désignée comme l'instrument officiel du Congo dans tous les accords aériens signés avec les pays tiers, Lina Congo est toujours détentrice de ses droits de trafic. Pour que Lina Congo cesse de les détenir, c'est-à-dire ne plus être son instrument officiellement désigné, l'Etat congolais doit procéder à sa liquidation; et pour la liquider, il faut qu'une loi abroge celle portant n°37-65 du 12 août 1965.

Procéder autrement est la démonstration patente, une fois de plus, que le Congo est un Etat de non droit.

Des causes de la disparition de Lina Congo

Faute d'aéronef, donc sans moyen d'exploitation, Lina Congo a logiquement disparu depuis 2003 du ciel national et de quelques pays africains par elle desservis: Libreville (Gabon) Luanda (Angola) Cotonou (Benin) Bamako (Mali) Abidjan (Cote d'Ivoire) depuis les années 2003 et 2004.

Comme au Congo, l'Etat se confond très souvent à des personnes physiques qui s'identifient à lui, les calendriers cachés de ces dernières causent fréquemment du tort au pays tout entier. Comment comprendre et admettre qu'un aéronef de marque Boeing, type 737 200, en état normal de vol, envoyé pour une visite technique à Shannon (Irlande) et qu'un autre, le Fokker 27, abandonné quelque part dans un aéroport en Europe, puissent disparaître sans que les

autorités en charge du domaine ne disent un mot et ne soient ni interpellées par le parlement où siège actuellement le directeur général de Lina Congo, en sa qualité d'honorable député de Kimongo, ni inquiétées par quoi que ce soit. Le choix sur des bases ethnorégionales des cadres appelés aux fonctions de direction, professionnellement pas très souvent à la hauteur de leurs responsabilités, concussionnaires pour la plus part d'entre eux, qui ont simplement quitté les fonctions qu'ils occupaient et ont été appelés à des postes plus élevés et valorisants sans être inquiétés, démontre, une fois de plus, que la disparition de Lina Congo était bien programmée depuis belle lurette.

Des tentatives de relance de Lina Congo ou de la création d'une nouvelle compagnie

Domaine de souveraineté et de droit, l'ambition pour le Congo d'avoir un instrument aérien est très louable. Les Congolais se souviennent, avec une certaine nostalgie, de Lina Congo comme d'une compagnie nationale à qui l'Etat, propriétaire, avait assigné une mission régaliennne de désenclavement national, sans en apporter, pour autant, la contrepartie financière. D'où sa gestion calamiteuse ne correspondant pas aux contraintes de gestion d'une société commerciale destinée à prospérer et à générer le cash-flow.

Afin de donner une nouvelle vision à la future compagnie nationale appelée à remplacer Lina Congo chancelante, le conseiller aux transports du chef de l'Etat, de l'époque, dans ce qu'il avait intitulé, le 23 juin 2003, comme étant le «cahier de charges pour la création d'une nouvelle compagnie aérienne congolaise de transport» avait tracé une voie lumineuse et donné le ton.

Ce n'est pas faute d'avoir essayé: on devrait reconnaître ce mérite au ministre André Okombi Salissa qui, en engageant l'Etat pour l'achat des MA 60 - des aéronefs chinois- s'était tant soit peu battu pour tenter de relancer la compagnie nationale, quel que soit le nom qu'elle prendrait.

Pour le concrétiser, une première vague d'agents (pilotes, mécaniciens et agents des opérations), provenant de Lina Congo et d'ex-Air Afrique, avaient été envoyés en formation en Chine, pour être opérationnels sur lesdits aéronefs. Que sont-ils devenus, puisque les MA 60 semblent bien cloués au sol et l'avènement tant pro-

Od #7hp d lq h# iulfd lq h# # 83
I # ID #g d q v #hv# lrvt x hv

MINISTERE DES FINANCES, DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC
Comité de Gestion des Fonds PPTÉ
PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DE TRANSPARENCE ET DE GOUVERNANCE
Unité d'Exécution du Projet - Financement Budget de l'Etat- Fonds PPTÉ
B.P 2116 Brazzaville, République du Congo, Tel : 635 53 22,
E-mail: prctg@yahoo.fr ; Site du MFBPP: WWW.mefb-cg.o

Appel d'offres National

N°160T/MFBPP-CAB/PPTÉ/PRCTG-UEP-SPM/12

«Construction d'un logement de trois (03) pièces jumelées au CSI à PMAE du village MANENGA, District de TCHIAMBANZASSI, dans le Département du KOUILOU»

Date: le vendredi 06 Janvier 2012

1. Le Gouvernement de la République du Congo a prévu dans son budget au titre de l'exercice 2012, des fonds (PPTÉ) pour financer les travaux de construction des infrastructures sanitaires dans le département du Kouilou. Une partie de ces fonds sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre des travaux de construction d'un logement de trois (03) pièces jumelées au CSI à PMAE du village MANENGA, District de TCHIAMBANZASSI, dans le Département du KOUILOU.

2. Le Gouvernement de la République du Congo par l'entremise du Ministère des Finances, du Budget et du Portefeuille Public a chargé le Projet de Renforcement des Capacités de Transparence et de Gouvernance (PRCTG) pour la mise en œuvre de ces travaux.

3. Dans le cadre de la mission qui lui est confiée, le PRCTG lance un Appel d'Offres National pour les travaux de construction d'un logement de trois (03) pièces jumelées au CSI à PMAE du village MANENGA, District de TCHIAMBANZASSI, dans le Département du KOUILOU, pour les travaux suivants : Installation chantier, Terrassement, Gros œuvres (Fondation, Maçonnerie), Toiture, Menuiserie et faux plafond, Electricité, Revêtement, Plomberie sanitaire, Assainissement, Revêtement carrelé, Peinture, Aménagement des abords du bâtiment.

4. Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté pendant les heures ouvrables de 10 heures à 16 heures et peut être acheté moyennant paiement d'un montant non remboursable de 150.000 Francs CFA auprès du PRCTG à l'adresse ci-dessous citée. Le paiement devra être effectué en espèce au PRCTG.

5. Le processus de sélection se déroulera conformément aux procédures en vigueur au PRCTG.

6. Les offres doivent être présentées en cinq (05) exemplaires dont un (01) original et quatre (04) copies, et être déposées contre récépissé au secrétariat de l'Unité d'Exécution du PRCTG au plus tard le mardi 14 février 2012 à 12 heures précises et devront porter la mention : APPEL D'OFFRES NATIONAL N°160T/MFBPP-CAB/PPTÉ/PRCTG-UEP-SPM/12 à l'adresse ci-après :

PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DE TRANSPARENCE ET DE GOUVERNANCE
UNITE D'EXECUTION DU PROJET.
SECTION PASSATION DES MARCHES
B.P 2116 Brazzaville, République du Congo
Derrière le Commissariat Central de Police de Brazzaville

Les offres devront être accompagnées d'une garantie d'offre d'un montant de 3 000 000 FCFA payable en espèce, par chèque certifié, chèque de banque ou par caution bancaire, récupérable en cas de non adjudication. Les offres reçues après le délai fixé ci-dessus seront rejetées.

7. L'ouverture des plis sera effectuée au siège du PRCTG à l'adresse mentionnée ci-dessus, le mardi 14 février 2012 à 13 heures précises en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés qui souhaitent y être présents.

Le Directeur de Cabinet
Jean-Raymond DIRAT

MINISTERE DES FINANCES, DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC
Comité de Gestion des Fonds PPTÉ
PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DE TRANSPARENCE ET DE GOUVERNANCE
Unité d'Exécution du Projet - Financement Budget de l'Etat- Fonds PPTÉ
B.P 2116 Brazzaville, République du Congo, Tel : 635 53 22,
E-mail: prctg@yahoo.fr ; Site du MFBPP: WWW.mefb-cg.o

Appel d'offres National

N°161T/MFBPP-CAB/PPTÉ/PRCTG-UEP-SPM/12

«Construction d'un logement de trois (03) pièces jumelées au CSI à PMAE de KINGOYE II, dans le Département de la BOUENZA»

Date: le vendredi 06 Janvier 2012

1. Le Gouvernement de la République du Congo a prévu dans son budget au titre de l'exercice 2012, des fonds (PPTÉ) pour financer les travaux de construction des infrastructures sanitaires dans le département de la Bouenza. Une partie de ces fonds sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre des travaux de construction d'un logement de trois (03) pièces jumelées au CSI à PMAE de KINGOYE II, dans le Département de la BOUENZA.

2. Le Gouvernement de la République du Congo par l'entremise du Ministère des Finances, du Budget et du Portefeuille Public a chargé le Projet de Renforcement des Capacités de Transparence et de Gouvernance (PRCTG) pour la mise en œuvre de ces travaux.

3. Dans le cadre de la mission qui lui est confiée, le PRCTG lance un Appel d'Offres National pour les travaux de construction d'un logement de trois (03) pièces jumelées au CSI à PMAE de KINGOYE II, dans le Département de la BOUENZA, pour les travaux suivants : Installation chantier, Terrassement, Gros œuvres (Fondation, Maçonnerie), Toiture, Menuiserie et faux plafond, Electricité, Revêtement, Plomberie sanitaire, Assainissement, Revêtement carrelé, Peinture, Aménagement des abords du bâtiment.

4. Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté pendant les heures ouvrables de 10 heures à 16 heures et peut être acheté moyennant paiement d'un montant non remboursable de 150.000 Francs CFA auprès du PRCTG à l'adresse ci-dessous citée. Le paiement devra être effectué en espèce au PRCTG.

5. Le processus de sélection se déroulera conformément aux procédures en vigueur au PRCTG.

6. Les offres doivent être présentées en cinq (05) exemplaires dont un (01) original et quatre (04) copies, et être déposées contre récépissé au secrétariat de l'Unité d'Exécution du PRCTG au plus tard le mardi 14 février 2012 à 12 heures précises et devront porter la mention : APPEL D'OFFRES NATIONAL N°161T/MFBPP-CAB/PPTÉ/PRCTG-UEP-SPM/12 à l'adresse ci-après :

PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DE TRANSPARENCE ET DE GOUVERNANCE
UNITE D'EXECUTION DU PROJET.
SECTION PASSATION DES MARCHES
B.P 2116 Brazzaville, République du Congo
Derrière le Commissariat Central de Police de Brazzaville

Les offres devront être accompagnées d'une garantie d'offre d'un montant de 3 000 000 FCFA payable en espèce, par chèque certifié, chèque de banque ou par caution bancaire, récupérable en cas de non adjudication. Les offres reçues après le délai fixé ci-dessus seront rejetées.

7. L'ouverture des plis sera effectuée au siège du PRCTG à l'adresse mentionnée ci-dessus, le mardi 14 février 2012 à 13 heures précises en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés qui souhaitent y être présents.

Le Directeur de Cabinet
Jean-Raymond DIRAT

MINISTERE DES FINANCES, DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC
Comité de Gestion des Fonds PPTÉ
PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DE TRANSPARENCE ET DE GOUVERNANCE
Unité d'Exécution du Projet - Financement Budget de l'Etat- Fonds PPTÉ
B.P 2116 Brazzaville, République du Congo, Tel : 635 53 22,
E-mail: prctg@yahoo.fr ; Site du MFBPP: WWW.mefb-cg.o

Appel d'offres National

N°162T/MFBPP-CAB/PPTÉ/PRCTG-UEP-SPM/12

«Construction d'un logement de trois (03) pièces jumelées au CSI à PMAE de ZANAGA, dans le Département de la LEKOUMOU»

Date: le vendredi 06 Janvier 2012

1. Le Gouvernement de la République du Congo a prévu dans son budget au titre de l'exercice 2012, des fonds (PPTÉ) pour financer les travaux de construction des infrastructures sanitaires dans le département de la LEKOUMOU. Une partie de ces fonds sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre des travaux de construction d'un logement de trois (03) pièces jumelées au CSI à PMAE de ZANAGA, dans le Département de la LEKOUMOU.

2. Le Gouvernement de la République du Congo par l'entremise du Ministère des Finances, du Budget et du Portefeuille Public a chargé le Projet de Renforcement des Capacités de Transparence et de Gouvernance (PRCTG) pour la mise en œuvre de ces travaux.

3. Dans le cadre de la mission qui lui est confiée, le PRCTG lance un Appel d'Offres National pour les travaux de construction d'un logement de trois (03) pièces jumelées au CSI à PMAE de ZANAGA, dans le Département de la LEKOUMOU, pour les travaux suivants : Installation chantier, Terrassement, Gros œuvres (Fondation, Maçonnerie), Toiture, Menuiserie et faux plafond, Electricité, Revêtement, Plomberie sanitaire, Assainissement, Revêtement carrelé, Peinture, Aménagement des abords du bâtiment.

4. Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté pendant les heures ouvrables de 10 heures à 16 heures et peut être acheté moyennant paiement d'un montant non remboursable de 150.000 Francs CFA auprès du PRCTG à l'adresse ci-dessous citée. Le paiement devra être effectué en espèce au PRCTG.

5. Le processus de sélection se déroulera conformément aux procédures en vigueur au PRCTG.

6. Les offres doivent être présentées en cinq (05) exemplaires dont un (01) original et quatre (04) copies, et être déposées contre récépissé au secrétariat de l'Unité d'Exécution du PRCTG au plus tard le mardi 14 février 2012 à 12 heures précises et devront porter la mention : APPEL D'OFFRES NATIONAL N°162T/MFBPP-CAB/PPTÉ/PRCTG-UEP-SPM/12 à l'adresse ci-après :

PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DE TRANSPARENCE ET DE GOUVERNANCE
UNITE D'EXECUTION DU PROJET.
SECTION PASSATION DES MARCHES
B.P 2116 Brazzaville, République du Congo
Derrière le Commissariat Central de Police de Brazzaville

Les offres devront être accompagnées d'une garantie d'offre d'un montant de 3 000 000 FCFA payable en espèce, par chèque certifié, chèque de banque ou par caution bancaire, récupérable en cas de non adjudication. Les offres reçues après le délai fixé ci-dessus seront rejetées.

7. L'ouverture des plis sera effectuée au siège du PRCTG à l'adresse mentionnée ci-dessus, le mardi 14 février 2012 à 13 heures précises en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés qui souhaitent y être présents.

Le Directeur de Cabinet
Jean-Raymond DIRAT

Etude de Maître Salomon LOUBOULA

Notaire titulaire d'office en la résidence de Brazzaville
Immeuble «Résidence de la Plaine», Premier étage, Place marché de la Plaine Centre-ville
Boîte Postale 2927, Brazzaville, République du Congo; Téléphone: (00242) 06 677 89 61
E-mail: offinotasalom@yahoo.fr

ANNONCE LEGALE

WAGADOU

Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Au Capital de 5.000.000 F. CFA, Siège social: 84 bis, Rue Franceville, Mougali, Brazzaville
REPUBLIQUE DU CONGO ; RCCM BRAZZAVILLE N°CG/BZV/12 B 3113

CONSTITUTION

Par acte reçu le 12 décembre 2011 en l'Etude de Maître Salomon LOUBOULA, Notaire à Brazzaville, dûment enregistré à la Recette de l'Enregistrement, des Domaines et Timbres de Poto-Poto, à Brazzaville, le 03 Janvier 2012, sous F°01/14 N°014, il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes:

• **Forme:** Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle;

• **Objet:** La société a pour objet, en République du Congo, le commerce des quincailleries de bâtiment, d'ameublement et d'outillage, le commerce de matériels d'ateliers et de chantiers, le commerce d'outils de plomberie, de sanitaire, de chauffage, de maçonnerie, de soudure, de carrelage, de peintures, etc., la vente des matériaux de construction.

Et, plus généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières pouvant se rapporter, directement ou indirectement, à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes;

• **Dénomination sociale:** La dénomination sociale est: WAGADOU.

• **Siège social:** Le siège social est fixé à BRAZZAVILLE (CONGO), 84 bis, Rue Franceville, Mougali, République du Congo;

• **Durée:** La société WAGADOU est constituée pour une durée de 99 ans, à compter de la date de son immatriculation au Registre du Commerce et du

Crédit Mobilier;

• **Capital:** Le capital social est fixé à 5.000.000 F.CFA, divisé en 500 parts sociales de 10.000 F.CFA chacune, entièrement souscrites et libérées;

Déclaration notariée de souscription et de versement: aux termes d'une déclaration notariée de souscription et de versement reçue par Maître Salomon LOUBOULA, le 12 décembre 2011 et enregistrée à la Recette de l'Enregistrement des Domaines et Timbres de Poto-Poto, à Brazzaville, le 3 Janvier 2012, sous F°01/11 N°011, il a été constaté que toutes les parts souscrites ont été intégralement libérées;

Gérance: aux termes du Procès-verbal des décisions de l'associé unique, Monsieur DJIKINE Fousseini, né le 23 Février 1983, à Brazzaville, République du Congo, domicilié à Brazzaville, 85 bis, Rue Bakongo, Poto-Poto, République du Congo, de nationalité congolaise, a été désigné en qualité de gérant de la société WAGADOU, pour une durée indéterminée;

Dépôt légal: Le dépôt des actes constitutifs de la société WAGADOU a été entrepris, le 03 Janvier 2012, au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, par les soins du Notaire soussigné, en vue de son immatriculation;

Immatriculation: La société WAGADOU est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier, sous le numéro CG/BZV/12 B 3113.

Pour insertion

Livre

«Brésil: terre d'avenir», un nouvel ouvrage signé Félix Ibara Ndeli

L'accès de notre pays, le Congo, dans le giron des pays émergents, à l'image du Brésil, en Amérique latine, d'ici à l'an 2025, est une préoccupation majeure, non seulement du président de la République, Son Excellence Denis Sassou N'Guesso, mais aussi et surtout, de l'ensemble de toute la crème intellectuelle congolaise. Pour exprimer sa volonté d'apporter sa pierre à l'édifice, Félix Ibara Ndeli a mis à la disposition des amoureux du livre, la fin de l'année dernière, un ouvrage de 194 pages, préfacé par le président de l'Assemblée nationale, Justin Koumba, intitulé: «Brésil: terre d'avenir». L'ouvrage a été publié aux Editions «Flammarion BPC» (Paris, France), en deux versions: française et portugaise.

Héros dans l'ombre, Félix Ibara Ndeli, président du groupe d'amitié Congo-Brésil de l'Assemblée nationale, titulaire d'un doctorat en sciences politiques et d'un Diplôme d'études supérieures approfondies en gestion technique et administrative, a cerné les secrets cachés et les mécanismes qui peuvent, sans heurts, concourir à aider le Congo à parachever ou concrétiser son rêve; celui de devenir un pays émergent. Selon l'auteur, le tout se situe dans le respect des principes fondamentaux de la gestion de la chose publique. L'auteur persiste et signe que la République étant une co-propriété de tous les Congolais, elle ne doit donc pas souffrir des séquelles de mauvaise gestion, éternellement entretenue par une frange de compatriotes qui n'ont aucun souci pour ce pays et qui ne vivent que pour eux-mêmes. Chemin d'avenir, voilà un arri-mage qui vient séparer le Con-

go d'avec ce vieux miroir qui frisait la misère et enfreignait le développement, afin de scruter un nouvel horizon propice à tous avec le Brésil, 6^{ème} puissance économique mondiale, dont l'indépendance fut recon-nue le 29 août 1825, donc trois ans après le 7 septembre 1822, date de la déclaration de l'in-dépendance brésilienne, pen-dant qu'un siècle après, le Con-go accède, lui, à son indépen-dance, le 15 août 1960. Le chef de l'Etat Denis Sassou s'est réso-lument engagé dans cette dynamique fort appréciée à l'extérieur. La municipalisation accélérée en dit long, et le pro-cessus poursuit son cours nor-mal. Il a fallu, certes, du temps, pour que le Brésil atteigne son objectif. Mais au Congo, de nos jours, l'espoir saute à l'œil de tous, pourvu que chacun, où qu'il se trouve, se rende à l'évi-dence qu'il faut, absolument, interioriser les orientations du chef de l'Etat. Le Congo a en-core besoin d'une thérapeuti-que de choc dans certains do-



Félix Ibara Ndeli.



La couverture du livre.

maines, dont le diagnostic s'est avéré lourd, tels que l'éduca-tion, le sport et la santé, pour ne citer que ceux-là, des sec-teurs sensibles qui, toutefois, retiennent l'attention du Chef de l'Etat. Au regard de cette mutation inexorable qui trace le chemin du Congo vers la mondialisa-tion, la postérité a lieu d'espé-rer, car elle bénéficiera d'un héritage que va lui léguer le grand artisan de la paix, le pré-sident Denis Sassou N'Guesso. Tout compte fait, le nouveau livre de Félix Ibara Ndeli est un ouvrage fédérateur qui vise à renforcer l'amitié entre le Con-go et le Brésil, et qui rend un hommage mérité à une nation dont la notoriété sportive, mon-dialement reconnue, est d'autant une fierté, qu'un des instruments de visibilité de ce pays émergent. Né le 12 mars 1949, à Bandza, dans le district d'Ollombo (dé-partement des Plateaux), Félix

Ibara Ndeli, inspecteur princi-pal de sécurité hors catégorie, a, tour à tour, assuré de nom-breuses hautes fonctions poli-tiques et administratives, dont la dernière est celle de Direc-teur général de la C.n.s.s (Cais-se nationale de sécurité socia-le), de 1999 à 2007, avant de faire valoir ses droits à la retrai-te. Il est auteur de plusieurs ouvrages, parmi lesquels «Sé-curité sociale et espérance ci-toyenne», et «Météore» (en hommage à Edith Lucie Bon-go), parus aux Editions Flam-marion, respectivement, en août 2005 et en mars 2011.

Armand Firmin AWENE
(Journaliste à Radio Liberté)

«Brésil terre d'avenir», Félix Ibara Ndeli; Editions Flammarion BPC; 194 pages; 10 000 F.CFA (Afrique), 16 euros (Eu-rope)

Musique traditionnelle

Grâce à Jean Philibert Mavoungou, les «Bahulu Ba Niari» s'immortalisent enfin!

A travers son tout premier album, intitulé: «Ngouata», l'ensemble traditionnel «Bahulu Ba Niari» (aïeux du Niari, en langue punu) vient de léguer à la postérité un héritage ineffaçable. L'œuvre a été présentée au cours d'une conférence de presse animée le 17 décembre 2011, à Pointe-Noire, par le président des Bahulu Ba Niari, Jean Philibert Mavoungou.

Le coup d'essai de Bahulu Ba Niari comprend six titres, à travers lesquels les membres de ce groupe promettent les mélomanes dans les confins des villas comme Issouema, Boun-goto, Dada, Popo, Kanga, Pémo, Kambala, Simba, Ngoua II et Tsimba. Des contrées où se sont écrites, au fil du temps, les pages de l'histoire de ce groupe. Qui a été créé à la fin des années 60, et a connu un rayonnement incontestable, dans les années 80, au sein de l'Uneac (Union nationale des écrivains et artistes congolais), grâce, notamment, à l'abnégation des artistes tels que: Vigouré, Sander, Pauline Litsingou, Makapa I et II, Grand Ndol, Ipatso, Jeannot et Opémo. Mais, on n'entendra plus ces belles voix. Cependant, ces artistes doivent, actuellement, du fond de leurs linceuls, se frotter les mains, en ce que le patri-moine qu'ils auront légué tout au long de leur existence sur Terre à la postérité «niarienne» et, partant, congolaise, est,

désormais, fixé sur support. Disponible en CD et cassettes, l'album constitue, sans conteste, une solution idoine à l'épi-neux problème de la conserva-tion et de la pérennisation des œuvres des Bahulu Ba Niari, pourtant bien appréciées par plusieurs Congolais. Avec un grand appui de Céles-tin Tombé-Kendé, natif de Mossendjo (fief des Bahulu Ba Niari) et administrateur-maire de l'arrondissement 1 Lumumba de Pointe-Noire, Jean Philibert Mavoungou vient d'entrer dans l'histoire comme le père de l'im-mortalisation des Bahulu Ba Niari. Un crédo auquel il n'entend pas déroger. «Malgré les dissensions connues depuis trente-quatre ans d'existence, les Bahulu Ba Niari viennent de se surpasser pour contribuer à la reconstitution du tissu cul-turel du Congo. Nous promet-tions ainsi d'aller de l'avant, pour que les Congolais décou-vrent davantage les potentialités dont regorgent, non seule-ment Mossendjo, mais aussi, le Niari tout entier», a souligné



Jean Philibert Mavoungou.

Jean Philibert Mavoungou. Bon vent, alors, les Bahulu Ba Niari. Vous avez un rôle fort important à jouer dans la reconstruction de l'unité culturelle du

Congo. Et ce n'est plus à dé-monttrer.

John NDINGA-NGOMA

ERRATUM

Une erreur s'est glissée dans la numérotation de l'annonce de la Division de la conservation des hypothèques et de la propriété foncière Brazzaville-centre, publiée en page 19 de notre édition du jeudi 5 janvier 2012, n°3156. Il s'agit plutôt de l'Annonce légale N°134 et non 133.

Etude de Maître Alain MONGO MOMBOULY
NOTAIRE

Titulaire d'un office Notarial sis à Brazzaville 93, Avenue de l'Indépendance, Rez-de-chaussée des immeubles Elenga Charly, en diagonale de l'Ambassade de la R.D.C, Poto-Poto, Centre-Ville; B.P: 2134 Tél.: (242) 05 558 30 17/06 660 49 96/ 05 521 69 19 - E-mail: alainmongo2001@yahoo.fr

INSERTION LEGALE

Suivant acte authentique en date à Brazzaville du 21 Novembre l'an deux mil onze, reçu par le Notaire soussigné; il a été constitué une Société anonyme, enregistrée au domaine, le 8 Décembre 2011, F 217/8, sous le numéro 2136, aux caractéristiques suivantes:

- **Dénomination Sociale:** «CONGO HOTEL & RESORTS», en abrégé «CHR» S.A;

- **Capital Social:** VINGT-CINQ MILLIONS (25.000.000 F.CFA) DE F.CFA, divisé en DEUX MILLE CINQ CENT (2.5000) ACTIONS de 10.000 F. CFA chacune, libérées en totalité;

Siège social: Brazzaville, 54, Avenue de l'Indépendance; Quartier centre-ville; Arrondissement III Poto-Poto;

Objet social:

• Conception, Réalisation et Exploitation de projets immobiliers et hôteliers;

• Tous travaux de construction générale et de bâtiment.

Et, généralement, la participation directe ou indirecte de la société à toutes activités ou opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières, sous quelque forme que ce soit, dès lors que ces activités ou opérations peuvent se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet social ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires;

Durée: quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de son Immatriculation au Registre de Commerce;

Président du Conseil d'Administration: Monsieur Paul OBAMBI;

Directeur Général: Monsieur Jean Claude SELLIER.

Immatriculation au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville: le 12 Décembre 2011, sous le numéro RCCM CG/BZV/11 B 3091.

Maître Alain MONGO MOMBOULY
Notaire,

MESSAGE DE VŒUX

M. Obongo Firmin et famille présentent leurs meilleurs vœux de santé, prospérité et longévité, pour cette nouvelle année 2012, à la Secrétaire Exécutive du Conseil National de Lutte Contre le Sida, Dr Marie Francke PURUEHNCE.

COMMUNIQUE NECROLOGIQUE

Mme Ondziet Claire, la famille Eyaka Norbert et les enfants ont la profonde douleur d'informer les anciens élèves du lycée Salvador Alendé de Makoua, les parents résidents à Pointe-Noire, à Ewo, Owando, les amis et connaissances, du décès tragique, le 30 décembre 2011, à Brazzaville, de M. ONDZIET Modeste, chef de service route ouvrages d'arts à la Délégation Générale des Grands Travaux.

L'enterrement est prévu ce mardi 10 janvier 2012, au cimetière du centre-ville.



COMMUNIQUE

Ecobank remporte 9 prix pays en 2011 aux Banker's Awards 2011

Londres, 5 décembre 2011: Le magazine «The Banker» a désigné neuf filiales du Groupe Ecobank comme «la Banque de l'Année 2011» dans les pays suivants: le Burundi, le Burkina Faso, la République centrafricaine, la Guinée-Bissau, le Mali, le Niger, la République du Congo, le Sénégal et le Togo.

Ces awards, organisés par la publication de premier plan sur le secteur bancaire mondial et les finances et qui sont dans leur dou-

zième année, récompensent les réalisations des meilleures institutions financières au monde. Les critères qui ont permis de déterminer les gagnants sont, entre autres, la croissance de l'actif, la rentabilité, les rendements pour les actionnaires, les relations stratégiques, le service à la clientèle, la

compétitivité des prix, les produits innovants et le niveau de soutien aux SME dans la période post-crise.

Une équipe de cadres supérieurs de Ecobank a assisté à cet événement prestigieux, à l'Hôtel Intercontinental Park Lane, Londres, avec Ehouman Kassi, Directeur de la banque d'investissement du Groupe Ecobank, venu recevoir les distinctions au nom de Ecobank.

Le Directeur général du groupe Ecobank, Arnold Ekpe, a déclaré, à propos des awards: *«Tout en ne manquant pas de reconnaître les progrès constants et réguliers effectués par nos filiales, au vu de l'historique du palmarès dans ces prix annuels, les performances de Ecobank Burundi et Ecobank Guinée-Bissau sont particulièrement encourageantes, étant donné le sensible redressement atteint dans leur performance financière.»*

A Propos de Ecobank

Constitué à Lome, Togo, Ecobank Transnational Incorporated est la maison mère du groupe Ecobank, présent dans plus de pays africains qu'aucune autre banque dans le monde. Le groupe opère, actuellement, au Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Cap Vert, Congo (Brazzaville), Congo (République Démocratique), Côte d'Ivoire,

Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Kenya, Liberia, Malawi, Mali, Niger, Nigeria, Ouganda, République centrafricaine, Rwanda, Sao Tome e Principe, Sénégal, Sierra Leone, Tanzanie, Tchad, Togo, Zambie et Zimbabwe. Le groupe est également représenté par une filiale à Paris et par des bureaux de repré-



Sur la photo (de gauche à droite): Paul Wallace, rédacteur Afrique du Banker, Ehouman Kassi, Directeur de la banque d'investissement du Groupe Ecobank et Michael Buerk, présentateur de la BBC / présentateur du journal télé.

sentation à Dubaï, à Johannesburg, Londres et Luanda. ETI est cotée sur les places boursières de Lagos, Accra et à la BRVM, à Abidjan (Union Economique et Monétaire Ouest Africaine - UEMOA). Le groupe emploie 24 200 personnes, ressortissants de 35 pays, dans plus de 1 100 agences. Ecobank est une banque universelle offrant les produits et services de la banque de grande clientèle, de détail d'investissement et les services monétiques, aux gouvernements, aux institutions financières, aux sociétés multinationales, aux agences internationales, aux moyennes, petites et micro entreprises, et aux particuliers.

Pour de plus amples informations, prière consulter le site: <http://www.ecobank.com>.

A.g.k.d (Association Gaétan Nkodia pour le développement)

L'édition 2011 du challenge remportée par Dynamique et Maison d'Arrêt

d'unité et de paix chères à notre président de la République, Son Excellence Denis Sassou Nguesso». Après la remise des prix aux différents gagnants, le député Gaétan Nkodia, qui a horreur de faire les choses à moitié, a reçu, à son domicile, les présidents

Gaétan Nkodia, député de la première circonscription électorale de Tié-Tié, à Pointe-Noire, président d'honneur de l'A.g.k.d (Association Gaétan Nkodia pour le développement), a organisé, dans sa circonscription électorale, l'édition 2011 du challenge Gaétan Nkodia de football des jeunes et de nzango moderne. En nzango, Dynamique l'a remporté, tandis qu'en football des jeunes, c'est l'équipe Maison d'Arrêt qui est arrivée en tête.



La remise de la coupe de football

que la relève en football national est garantie. Les finales se sont jouées samedi 31 décembre 2011, au stade de l'Ecole 31 décembre 1969, en présence du député Gaétan Nkodia, initiateur du tournoi, des responsables des huit bureaux de quartiers, des sages et d'un public rivalisant celui du stade municipal, lors de grandes joutes.

Dynamique l'emporte de nouveau en nzango

Tout a commencé par le match de classement en nzango. FC Atlantic est venu à bout de Paris, sur un score sans appel de 42 points à 15. La première finale a mis face-à-face l'équipe de Dynamique à celle de Mvoumvou. Les joueuses de Dynamique, lestes, promptes à tromper la vi-

gillance de l'adversaire et mieux expérimentées, ont su tirer leur épingle du jeu, en battant leurs adversaires par 21 points à 17. Complète, Simone Pandzou, capitaine de Dynamique, visage rayonnant de joie, s'est exposée en ces termes. «Nous sommes détentrices de ce challenge, depuis son lancement. Ça, c'est pour la deuxième fois que nous le remportons. Ma joie est incommensurable. Nous demandons à notre député de nous amener sous d'autres cieux, pour aller nous mesurer avec les autres, car ici à Pointe-Noire, nous n'avons plus d'adversaires de taille».

Maison d'Arrêt champion en football des jeunes

Le tour est revenu à la finale tant attendue du football, qui a opposé l'équipe Maison d'Ar-

rêt, à Vietnam. Les joueurs des deux formations ont rivalisé d'ardeur et les gardiens ont veillé au grain, à telle enseigne que le score est resté vierge jusqu'au temps réglementaire. La série fatidique des tirs au but a départagé les deux équipes. Les joueurs de Maison d'arrêt, plus adroits, ont marqué trois buts et n'ont encaissé qu'un seul. Du coup, Maison d'Arrêt a remporté le challenge Gaétan Nkodia de football des jeunes, édition 2011.

Prince Bickoum, capitaine de l'équipe Maison d'Arrêt, a exprimé ses sentiments: «Bien que nous avons gagné, il faut reconnaître que la formation de Vietnam est bonne, surtout sa défense et son attaque. Notre souhait, sur l'aire de jeu, était, justement, d'arriver à la séance de tirs au but. Mes joueurs, qui n'ont pas démerité tout au long de la rencontre, s'étaient préparés à cette épreuve. Le résultat est là. Je remercie le député Gaétan Nkodia, pour cette initiative. Car au-delà de la victoire, nous nous sommes créés toute une panoplie de connaissances, avec les jeunes d'autres quartiers. Merci honorable».

Pourquoi organise-t-il, chaque fin d'année, ces tournois en football des jeunes et en nzango moderne. Gaétan Nkodia a répondu: «Nous sommes très content de la manière dont s'est déroulée l'édition 2011. Depuis plus de trois ans, nous organisons ce challenge Gaétan Nkodia, pour es-



La remise de la coupe de nzango.

sayer d'émanciper les jeunes, par le sport et déceler les talents qui sommeillent dans nos quartiers. Nous pensons insérer les meilleurs dans les équipes de haut niveau existantes, afin que chacun d'eux puisse essayer de s'exprimer pour atteindre l'élite, à l'image des grands joueurs que nous avons connus et qui sont passés par ce moule. Je voudrais aussi ajouter que ce genre de championnat cultive les valeurs d'esprit d'équipe, de tolérance, de fair-play, d'union,

des comités de quartiers, les sages et les membres de son association autour d'un repas convivial. Il a profité de cette occasion pour leur remettre des enveloppes pour bien passer les fêtes de fin d'année dans leurs familles respectives. A leur tour, ces derniers ont souhaité à Gaétan Nkodia les vœux les meilleurs pour l'année 2012.

Equateur Denis NGUIMBI

MINISTRE DES FINANCES, DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC
DIRECTION GENERALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES DE BRAZZAVILLE
DIVISION DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE BRAZZAVILLE-CENTRE

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité-Travail-Progrès

ANNONCE LEGALE N° 135/2012/BZ-C

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une procédure d'immatriculation, en vue de l'établissement des titres fonciers, est en cours. Cette procédure concerne les immeubles suivants:

N° d'ordre	N° de réquisition	Références cadastrales	Quartiers	Arr.	Requérants
01	4465 du 17 08 11	Sect. BG, bloc //; Pile 9; Sup.: 572,39m ²	9, rue Mayombi	07	OKIORINA ILLOCKY Fabrice Remy
02	4725 du 17 10 11	Sect. BG, bloc //; Pile 2; Sup.: 3193,58m ²	49, rue Arc-en-ciel	07	OKIORINA Bernard
03	4913 du 24 11 11	Sect. P1, bloc 5; Pile 32; Sup.: 485,27m ²	32, Makoko	03	ELENGA ALDUJEZA Charles Junior
04	5039 du 23 12 11	Sect. P13, bloc //; Pile 11; Sup.: 421,28m ²	Quartier Tchiélampo	07	KATOUDI Louisa Claude Olivia et KATOUDI Jean Claude F.
05	4123 du 27 05 11	Sect. PA, bloc //; Pile 63bis; Sup.: 114,46m ²	63bis, Moundzombo	04	NTSIBA Nora Lyse Florent et NTSIBA Doris Amanda Tonya
06	4443 du 10 08 11	Sect. A6, bloc //; Pile 8; Sup.: 347,16m ²	11, RUE BILONGUI Batignolles	04	ANAM MBOUNGOU Merline Gloire
07	4444 du 10 08 11	Sect. AT, bloc 47; Pile 12; Sup.: 380,16m ²	Avenue NGOUAMBA -25, rue NGABI	04	ANAM MBOUNGOU Richard Chloe
08	4904 du 24 11 11	Sect. BH, bloc //; Pile 5; Sup.: 1857,90m ²	Quartier 3 Poteaux Massengo	07	MOUKONDO Pierre
09	4897 du 24 11 11	Sect. BF, bloc //; Piles 5-8; Sup.: 1000,00m ²	MASSENSO	07	ZINGAT MAKOSSO née NDACHINGAM Berthe Pascaline
10	4864 du 11 11 11	Sect. P7suite, bloc 46; Pile 37bis; Sup.: 217,89m ²	37 bis, rue BANGUI	04	BANGO Edgard
11	2667 du 14 06 10	Sect. P6, bloc 77; Pile 7bis; Sup.: 214,52m ²	155, RUE MAKOKO	05	OKOUMOU Corinne Andrée
12	4807 du 02 11 11	Sect. BD, bloc //; Pile //; Sup.: 14 403,88m ²	Qtier KINGOMA - Village Ibaliko	07	OKO Thierry Alain Danys
13	4131 du 31 05 11	Sect. P8, bloc 116; Pile 57; Sup.: 382,00m ²	57, RUE KIMPANZOU	04	OTSESSA Antony Ludovic
14	4543 du 08 09 11	Sect. E, bloc 5; Pile 21; 22; Sup.: 1080m ²	CENTRE VILLE DJAMBALA	Plateaux	MPILI Ludovic Séraphin
15	4813 du 03 11 11	Sect. W, bloc //; Pile 2; Sup.: 1319,60m ²	DJIRI	06	MEIDY HONDON MATONDO
16	2481 du 28 04 10	Sect. //, bloc //; Pile 03; Sup.: 400,00m ²	VILLAGE - KINTELE	POOL	BAGARAGAZA Emmanuel
17	3186 du 25 10 10	Sect. J, bloc //; Pile 368ter; Sup.: 244,00m ²	32, Avenue A. BASSANDZA	03	MOLOUBA Rei Dylan
18	4920 du 24 11 11	Sect. A, bloc //; Pile //; Sup.: 3051,04m ²	Quartier KOMO GAMBOMA	Plateaux	Congrégation des Soeurs St Joseph
19	4158 du 06 06 11	Sect. BG, bloc //; Pile 3bis; Sup.: 440,30m ²	MASSENGO	07	MUSABYIMANA Félicien
20	4614 du 22 09 11	Sect. P13, bloc //; Pile 1580; Sup.: 558,00m ²	1580, Avenue CITE des 17	04	Enfants GOUEMBO
21	4889 du 22 11 11	Sect. P2, bloc 18; Pile 7; Sup.: 428,75m ²	83, RUE DISPENSAIRE	03	AGNONGONDZE et ENFANTS
22	4484 du 25 08 11	Sect. P11, bloc; Pile 3; Sup.: 164,64m ²	RUE BANZA	05	NTSINOYIRANDAKA Julienne
23	3554 du 19 01 11	Sect. P7suite, bloc //; Pile 2097; Sup.: 451,58m ²	2097, RUE MADZIA	04	BANUANINA DIA NGOMA Jean Jacques
24	4316 du 07 07 11	Sect. P13, bloc 8; Pile 1636; Sup.: 337,50m ²	1636, RUE DE LA VICTOIRE	04	MAKANY LUYINDULA Gilles Davy
25	4417 du 03 08 11	Sect. P2, bloc 37; Pile 91; Sup.: 252,96m ²	21, RUE HAOUSSAS	03	ICKONGA née AKINDOU Justine
26	3555 du 19 01 11	Sect. P7, bloc //; Pile 1637; Sup.: 360,00m ²	1637, RUE Albert MAMPURI	04	BANUANINA DIA NGOMA Jean Jacques
27	4908 du 24 11 11	Sect. P14, bloc //; Pile 36; Sup.: 751,54m ²	36, RUE DES ANCRETES	06	Enfants MANGONGOLO
28	4900 du 24 11 11	Sect. AT, bloc; Pile 107; Sup.: 334,13 m ²	107, RUE MATOUMBOU	07	HANIKA Pierre
29	4684 du 03 10 11	Sect., bloc 11; Pile 125; Sup.: 400,00m ²	DJIRI VILLAGE	POOL	NGOKABA PEA Rodrigue Gaylor
30	4844 du 09 11 11	Sect., bloc; Pile; Sup.: 400,00m ²	POUDRIERE - Maya Maya	04	BIERI Chantal
31	4945 du 05 12 11	Sect. BF, bloc; Pile 12; Sup.: 194,75m ²	QUARTIER MONT BOUKIERO	06	BAGARAGAZA Emmanuel
32	4934 du 1 ^{er} 12 11	Sect., bloc; Pile 6; Sup.: 400,00m ²	MAKABANDILOU	06	IBATA Marinyck Irène
33	4933 du 1 ^{er} 12 11	Sect., bloc; Pile 7; Sup.: 201,07m ²	MAKABANDILOU	06	DJO DJOLO AYESEA Elysée

Au-delà de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou réclamation à l'immatriculation ne sera plus recevable (Art. 26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000 portant régime de la propriété foncière)

Fait à Brazzaville, le 04 Janvier 2012
L'Inspecteur Divisionnaire,
André EKOMBI

Session du comité exécutif de la Fécofoot

Sauvés, CARA et Cie!

C'est fait. Le comité exécutif de la Fécofoot (Fédération congolaise de football) retrouve son unité. Il n'y a plus de clans. Et il s'est réuni, pour la première fois, au complet, excepté un excusé, le samedi 7 janvier 2012. Pour adopter, entre autres points à l'ordre du jour de sa séance, le chronogramme de l'année 2012.

La réconciliation des protagonistes a été fort laborieuse. Il a fallu une dernière irruption du ministre des sports dans l'arène, pour y parvenir. Son action a été salutaire. La crise a trop duré. Deux mois d'accusations, à tort ou à raison. Ça suffit, a-t-on entendu, l'autre soir.

Un ouf de soulagement a été poussé, aussi, dans un coin de la cour du roi football. Parce que le comité exécutif a différé le sort de dix des douze équipes s'étant classées entre la septième et la douzième place, au classement du championnat national 2010-2011, le règlement prévoyant leur rétrogradation en Division 1 de ligue départementale.

CARA, Saint-Michel de Ouenzé, A.C.M, F.C Kondzo, Patronage Sainte-Anne, A.S Cheminots, La Mancha, Nico-Nico, U.S Saint-Pierre et Pigeon Vert, qui



Les membres du comité exécutif en conclave.

ployaient sous le poids de la relégation au visage lugubre, ce qui est sans précédent, semble-t-il, dans l'histoire du foot national, sont donc sauvés. Par la grâce du comité exécutif, ces clubs prendront le départ du championnat national 2011-2012, le 28 janvier prochain, date retenue pour son démarrage, dans la même formule que l'année précédente: deux poules de douze équipes, chacune.

Cependant, deux équipes, l'A.S

Police de Brazzaville et J.S.B de Pointe-Noire, sont chassées, définitivement, de la Division nationale. Deux autres équipes les y remplacent. Il s'agit du F.C Bilombé de Pointe-Noire et de Saint-Michel de Loukoléla, qui ont dominé le dernier championnat national B.

La relégation d'un club est une chose affreuse sous toutes les latitudes. C'est une chose que redoutent le plus des dirigeants des clubs. Aussi font-ils, parfois, des

pièdes et des mains, pour en retarder l'échéance. Or, tout championnat d'élite serait sans plus grand intérêt, si son règlement intérieur ne pousse pas les concurrents à être, chacun, le premier de la classe ou à se maintenir, en évitant une descente aux enfers. Cette perspective, et d'autres encore, créent l'engouement nécessaire autour d'un championnat sans lequel il devient, simplement, fade.

Une fédération a, entre autres, le rôle de penser à la place des autres composantes de son football. Elle doit, par exemple, décider de la formule de ses compétitions et concevoir, aussi, le genre de foot dont rêve son pays, en imaginant les moyens pour y parvenir. De toute façon, une fédération qui a peur d'appliquer son règlement ou d'innover est frappée de stérilité.

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

Extrait du communiqué final

«Le comité exécutif a adopté le compte rendu de la réunion du 4 février 2011.

Quant à la création d'une compétition dénommée championnat national Ligue 2, il a décidé de renvoyer cette question à une étude globale intégrant une étude de faisabilité sur le développement du football congolais. Par conséquent, le comité exécutif a décidé du maintien de la formule de deux poules avec 12 équipes par poule. Aussi, il a décidé de la descente de la dernière équipe de chaque poule et de la montée directe des deux premières équipes du championnat national B.

L'agenda des compétitions a été adopté. Les dates suivantes sont retenues:

-28 janvier: démarrage du championnat national Ligue 1 MTN

-2 mars: démarrage de la Coupe du Congo. Le comité exécutif a opté pour une large participation des équipes, à partir des trente-deuxièmes de finale, au lieu des seizièmes de finale, comme auparavant.

Concernant l'agenda des compétitions internationales, le comité exécutif a pris acte des dates... déjà fixées par la CAF et la FIFA.

A propos de l'examen du budget, la mise en place d'une commission d'audit interne, l'examen du rapport de la commission ad hoc chargée des compétitions, et l'approbation des différentes décisions du comité d'urgence, le comité exécutif a décidé de leur examen à la prochaine réunion. Le comité exécutif est convoqué, le 26 janvier, et l'assemblée générale de la Fécofoot, le 7 mars 2012.

Enfin, c'est sur les informations relatives aux contentieux avec les entraîneurs français et italien, le contrat avec le conseil juridique du cabinet Thial, et l'organisation de la Super-coupe que le comité exécutif a clos sa réunion, dans une ambiance de cordialité.»

Basket-ball. Organisés, du 24 au 31 décembre 2011, à Pointe-Noire, les championnats nationaux de basket-ball se sont donnés les vainqueurs suivants: Avenir du rail de Brazzaville, en seniors hommes, et B.B.S de Pointe-Noire, en juniors hommes.

Football: Tottenham veut Christopher Samba. Selon le Sunday Mirror, Tottenham serait en passe de formuler une proposition de près de 6.550.000.000 de F.Cfa pour notre compatriote Christopher Samba, défenseur central de Blackburn.

Football

Aux Fauves du Niari la Super-coupe!



Dirigeants et joueurs de l'AC Léopard célébrant leur victoire.

Après deux reports, la Super-coupe, parrainée par l'A.m.uno.f (Association des mutualistes nostalgiques du football), que dirige Lazare Mayanda, s'est, enfin, disputée, dimanche 8 janvier 2012, au Stade Municipal de Pointe-Noire. Mais, il faut l'avouer, ce match n'a pas drainé des bataillons de supporters, alors que les rencontres entre les deux équipes constituent, désormais, une sorte d'énigme à résoudre. Peut-être parce qu'on l'a attendu trop longtemps. Il n'empêche. Il s'est joué. Le public, pas du tout gâté par le spectacle, a assisté à une rencontre ennuyeuse. L'on n'a pas reconnu nos deux représentants aux compétitions continentales.

C'est sur un nul blanc que l'arbitre a renvoyé les deux équipes au vestiaire, pour les citrons. Au retour, même décor! Il a fallu attendre l'entrée du tonitruant Arouna, de l'A.C Léopard, pour voir le marquoir bouger, à cinq minutes de la fin de la

partie. Réceptionnant, de la poitrine, une balle en retrait, et voulant foncer droit au but, il est fauché, en pleine surface de réparation. Le pénalty, accordé par l'arbitre, est transformé, magistralement, en but par Losseni Koumara "Sap-Sap" (85e), ancien sociétaire de Diables-Noirs et ancien bourreau de Léopard, sur la même pelouse: 1-0, pour l'A.C Léopard.

Piqué par ce but, Diables-Noirs essaie de se réveiller, mais trop tard. La partie est momentanément arrêtée, à cause d'un mouvement de mauvaise humeur d'une partie du public, contestant à tout bout de champ les décisions du premier arbitre assistant, en l'occurrence Bouendé.

Cahin-caha, le match reprend. Et, c'est pendant le temps additionnel qu'Arouna, lancé plein champ par son gardien, s'échappe de son garde du corps, Epako, dernier défenseur diabolin, et marque le but fatal 2-0. Tristesse par-ci, joie par là.

L'A.C Léopard vainqueur, c'est un trophée national de plus dans son escarcelle! Le quatrième de son histoire plus que cinquantenaire, le deuxième de Super-coupe du Congo, devant le même adversaire.

Equateur Denis NGUIMBI

A.C Léopard-Diables-Noirs (2-0). Buts Losseni (85e, sur penalty) et Arouna (90e +3).

A.C Léopard: Lutunu; Nzamba, Magniokéle, Moubio, Makita «Papou»; Mboungou, Eric Niemba (puis Tsiba Moukassa, 52e), Renaud Okakas (puis Ntela, 56e), Césaire Gandzé; Rochel Kivouri (puis Arouna 75e), Losseni Koumara (puis Hermann Nkodia, 82e). Entr.: Cyril Ndonga

Diables-Noirs: Chancel Massa; Epako, Carof Bakoua, Kevin Andzouana, Chancel Gombessa, (puis Mavis Tchibola, 75e); Djimbi, Babelala, Bouetoutelamio; Mara (Loko 55e), Kolo, Aguié, (Lemina 88e). Entr.: Manuel Madueira.

Eric-Pressing

PRESSING DE LUXE

Situé au coeur économique de: * Brazzaville
rond-point Mougali * Pointe-Noire centre ville,

ERIC-PRESSING

ERIC

* E = Expérience dans le cadre de Nettoyage à Sec
* R = Remplissant toutes les conditions de lavage
* I = Irréprochable pour un travail soigné et bien fait
* C = Compétence qui fait la différence

PRESSING

* P = Professionnel confirmé
* R = Reste fidèle au bon service
* E = Entretien de qualité inégalable
* S = Service non stop
* S = Sollicité par les clients exigeants
* I = Incomparable, toute la ville en parle
* N = Nommé ERIC-PRESSING
* G = Garantit la longévité de nos vêtements

Faites confiance à notre pressing de luxe

TNT

sure we can

GX INTERNATIONAL
Envois et Retractions express
« Aller + Loin ! »

Confiez-nous vos plis et colis !

Export et Import Express (plis, colis,
palettes, pièces détachées...)

TNT

Service Commercial

Brazzaville 1 Av Foch (face à la Mairie Centrale): Tél (+242) 05.550.10.87 / 06.622.00.01
Pointe-Noire Rond Point Kassai (face au CCF): Tél (+242) 05.550.10.75 / 06.622.00.03

TNT Express Congo
www.tnt.fr

GX International
www.gxinternational.net

* c'est possible

APPEL D'OFFRE NATIONAL (AON)
N° 002/AB/CDB/2011

POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET CHARGÉ DE
L'AUDIT ORGANISATIONNEL DE CARITAS BRAZZAVILLE

QUALITE DE L'AUDITEUR:

Le consultant, individualité ou cabinet, devra justifier:

- d'une expérience d'au moins cinq (05) ans en matière d'audit organisationnel, fonctionnel et financier; - de compétences avérées dans le domaine des audits des organisations non-gouvernementales; - d'une connaissance des problématiques de la société civile congolaise; - de bonnes capacités rédactionnelles et d'analyse.

N.B. Une expérience en République du Congo et/ou dans un contexte similaire est vivement souhaitée.

DEROULEMENT ET DUREE DE L'ETUDE:

La durée maximale de l'étude est de 60 jours. L'intervention se déroulera selon un chronogramme détaillé proposé par le consultant.

L'étude se déroulera à Brazzaville, mais des déplacements hors de la ville sont à prévoir pour la collecte d'informations supplémentaires.

COMPOSITION ET DEPOT DES DOSSIERS:

- Composition du dossier:

• documents administratifs du cabinet (statuts, récépissé ou attestation de reconnaissance légale);
• l'offre technique (présentation du cabinet, note d'expérience, méthodologie pour la conduite de l'audit organisationnel, chronogramme ou plan d'action de la consultation);
• l'offre financière ou le budget prévisionnel de la consultation.

- Dépôt du dossier:

Les dossiers doivent être adressés, au plus tard, le 16 janvier 2012, à 14h30, sous pli fermé et cacheté, avec mention «Appel d'Offre National N°002/AB/CDB/20H, pour le recrutement d'un cabinet chargé de l'audit organisationnel de Caritas Brazzaville» au N°01, Avenue Maréchal Foch, Cathédrale Sacré-Coeur/Centre-ville.

Téléphones: 00242 06660 93 10/05 509 49 47/06 959 82 26/06 667 93 04.

E-mail: caritasbrazzaville@yahoo.fr ou ntchieteurich@yahoo.fr.

N.B. Les Termes de référence peuvent être retirés en nos bureaux ouverts du Lundi au Vendredi, de 8h00 à 16h00 ou par mail, aux adresses indiquées ci-dessus.

Le Directeur

Abbé Joseph MATOUMPA